UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Juin 2024

Table des matières

Liste des graphiques 4
Liste des tableaux 4
Liste des encadrés 4
Sigle et Abréviation 5
RESUME 6
INTRODUCTION....10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 11
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES....15
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 15
2.1.1. PRODUCTION 15
2.1.2. PRIX ET INFLATION.... 17
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 17
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 18
2.1.5. SITUATION MONETAIRE.... 19
2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 19
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.... 19
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.... 22
2.2.1. PRODUCTION 22
2.2.2. PRIX ET INFLATION.... 24
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 24
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 25
2.2.5. SITUATION MONETAIRE.... 26
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 26
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.... 27
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 29
2.3.1. PRODUCTION 29
2.3.2. PRIX ET INFLATION.... 31
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 31
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 32
2.3.5. SITUATION MONETAIRE.... 33
2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 33
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.... 33
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 36
2.4.1 PRODUCTION 36
2.4.2 PRIX ET INFLATION.... 38

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 38
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 39
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 39
2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 40
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 40
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 43
2.5.1 PRODUCTION 43
2.5.2 PRIX ET INFLATION 45
2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 45
2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 46
2.5.5 SITUATION MONETAIRE 46
2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 46
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 47
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 49
2.6.1 PRODUCTION 49
2.6.2 PRIX ET INFLATION 51
2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 51
2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 52
2.6.5 SITUATION MONETAIRE 53
2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 53
2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 54
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 57
2.7.1 PRODUCTION 57
2.7.2 PRIX ET INFLATION 59
2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 59
2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 60
2.7.5 SITUATION MONETAIRE 61
2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 61
2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 61
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 64
2.8.1 PRODUCTION 64
2.8.2 PRIX ET INFLATION 66
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 66
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 67
2.8.5 SITUATION MONETAIRE 67

2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 68
2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 68
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 70
3.1. PRODUCTION 70
3.2. PRIX ET INFLATION 72
3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 73
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 77
3.5. SITUATION MONETAIRE 78
3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 79
3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 83
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2025 85

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 13
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Bénin 17
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso 24
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire .. 31
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau 38
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali 43
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger 51
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal 57
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo 65
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union 72

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2021 à 2024 11
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 21
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 28
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire..... 35
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 42
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 48
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 55
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 63
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo..... 69
Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2023..... 84

Liste des encadrés

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'espace UEMOA 9
Encadré 2 : Réalisations de la BOAD en 2023 et perspectives 2024 pour soutenir l'activité économiques dans les Etats membres.....73
Encadré 3 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2023 76
Encadré 4 : Décisions de politique monétaire de la BCEAO.....79
Encadré 5 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI.....81

Sigle et Abréviation

AEN	Actifs Extérieurs Nets
AC	Accord de Confirmation
AFD	Agence Française de Développement
APUC	Administrations Publiques Centrales
ASF	Ajustements Stocks-Flux
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BCN	Banque Centrale du Nigeria
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BCE	Banque Centrale Européenne
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BM	Banque Mondiale
BP	British Petroleum
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPE	Comité National de Politique Economique
CPM	Comité de Politique Monétaire
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FCC	Facilité de Crédit de Confirmation
FSP	Fonds de Soutien Patriotique
FESPACO	Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilite pour la Résilience et la Durabilité
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
LPDSE	Lettre de Politique de Développement du Secteur Energétique
MEDC	Mécanisme Elargie de Crédit
OMVG	Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PA-SD	Plan d'action pour la Stabilisation et le Développement
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEF	Programme Economique et Financier
PIB	Produit Intérieur Brut
PIA	Plateforme Internationale d'Adétikopé
PND	Plan National de Développement
PI2D	Plateforme Industrielle Internationale de Diamniadio
RGCP	Règlement Général de la Comptabilité Publique
SIAO	Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNC	Semaine Nationale de la Culture
SRMT	Stratégie de Recouvrement des Recettes à Moyen Terme
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TER	Train Express Régional
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique Et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

En **2023**, le taux de croissance économique mondiale a ralenti à 3,2% contre 3,5% en 2022. Ce ralentissement s'explique essentiellement par les perturbations sur le marché de l'énergie et des produits alimentaires provoquées par la guerre russo-ukrainienne, et le durcissement sans précédent des conditions monétaires mondiales pour lutter contre une inflation persistante. Les prévisions tablent sur le maintien du même rythme de croissance en 2024.

L'Afrique subsaharienne a enregistré un ralentissement économique, le taux de croissance régionale pour 2023 étant estimé à 3,4% contre 4,0% en 2022. Il s'afficherait à 3,8% en 2024. Le rythme de progression de l'activité économique s'est établi à 0,6% en Afrique du Sud, contre 1,9% en 2022. Dans la zone de la CEDEAO, le taux de croissance économique a été de 3,4% contre 3,9% en 2022. Le Nigéria a également affiché un ralentissement de l'activité économique avec un taux de croissance qui est ressorti à 2,9% après 3,3% en 2022.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 6,8% après le pic de 8,7% enregistré en 2022. Cette situation s'explique par le resserrement de la politique monétaire et la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et alimentaires. L'inflation devrait poursuivre sa tendance baissière au cours de l'année 2024 avec un taux d'inflation qui ressortirait à 5,8%.

Sur le marché des matières premières, les cours se sont globalement repliés en 2023, en liaison avec le ralentissement de l'économie mondiale. En effet, les prix des produits de base ont fortement baissé du fait principalement des produits énergétiques (-16,0%) et non énergétiques (-6,1%). Sur l'année, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 82,6 dollars le baril, soit un repli de 15,8% par rapport à 2022.

Au plan monétaire, les politiques des banques centrales des principales économies avancées se sont globalement resserrées au cours de l'année 2023. La Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont, en premier lieu, poursuivi le resserrement des conditions monétaires, entamé en 2022, pour freiner la poussée inflationniste. Dans la seconde moitié de 2023, ces banques centrales n'ont pas, par contre, milité en faveur de nouvelles hausses sur fond de ralentissement de l'inflation.

Sur le marché des changes, au terme de l'année 2023, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales devises, notamment le yen japonais, le yuan chinois, le dollar américain et la livre sterling. Par contre, il s'est déprécié face au franc suisse.

Dans l'UEMOA, le taux de croissance économique en 2023 est ressorti à 5,3% après 5,5% en 2022, expliqué par la poursuite de la reprise des activités dans l'ensemble des secteurs de l'économie, en dépit de la persistance de la crise sécuritaire et de la normalisation de la politique monétaire. Par Etat, le taux de croissance en 2023 se présente comme suit : Bénin (6,4%), Burkina Faso (3,6%), Côte d'Ivoire (6,5%), Guinée-Bissau (5,2%), Mali (4,7%), Niger (2,5%), Sénégal (4,6%) et Togo (6,4%).

Pour 2024, le taux de croissance économique serait de 7,0%, sous l'hypothèse d'une bonne tenue de la production agricole et du démarrage de la production de pétrole au Sénégal ainsi que le début de l'exportation du brut au Niger via le pipeline Niger-Bénin. Ces perspectives pourraient être fragilisées par les perturbations sur le marché de l'énergie et des produits alimentaires provoquées par la guerre russo-ukrainienne, et le durcissement sans précédent des conditions monétaires mondiales pour lutter contre une inflation persistante, la crise sécuritaire dans la zone du Sahel ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres. Par pays, le taux de croissance

en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (6,5%), Burkina Faso (5,5%), Côte d'Ivoire (7,2%), Guinée-Bissau (5,9%), Mali (5,0%), Niger (10,6%), Sénégal (7,3%) et Togo (6,6%).

Le taux d'inflation annuel moyen a décéléré à 3,7% en 2023 contre 7,4% en 2022, sous l'effet notamment du bon approvisionnement des marchés en produits locaux de grande consommation. La hausse des prix en 2023 est liée à l'accroissement des prix de toutes les fonctions dont « Transport » (+6,7%), « Restaurant et hôtel » (+5,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,1%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,7%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,7%), Côte d'Ivoire (+4,4%), Guinée-Bissau (+7,2%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+5,9%) et Togo (+5,3%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de 3,3% contre 5,2% à la même période de 2023. Il est attendu en 2024 une baisse des tensions inflationnistes, sous l'effet de la hausse de la production de la campagne agricole 2023/2024 et de la décrue des prix des produits alimentaires et énergétiques importés.

Au niveau des finances publiques, la situation en 2023 a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit budgétaire global dons compris a représenté 5,2% du PIB contre 6,9% 2022. Le déficit global hors dons est ressorti à 6,3% du PIB contre 8,2% en 2022.

En 2023, les recettes totales et dons ont progressé de 11,8% pour représenter 17,9% du PIB contre 17,3% en 2022. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 14,0%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 14,3% contre 13,7% en 2022. Les recettes non fiscales ont augmenté de 10,3% pour représenter 1,5% du PIB contre 1,4% en 2022.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont connu une hausse de 3,3% pour représenter 23,1% du PIB contre 24,2% en 2022. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes ont progressé de 2,3%, tirées par la hausse de 10,2% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 19,0%, atténuées par la baisse de 3,1% des transferts et subventions. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 6,0% en liaison avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 59,1% contre 57,7% en 2022, soit une progression de 1,4 point de pourcentage. Le service de la dette publique s'est établi à 9 884,8 milliards, soit 8,2% du PIB, en hausse de 21,9% par rapport à 2022. Le service de la dette publique a représenté 49,3% des recettes totales. La part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans cinq (05) Etats membres, à l'exception du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal.

En 2024, le déficit budgétaire global représenterait 4,1% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 5,3% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2023 serait liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 13,5% pour représenter 18,4% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 15,0%. Cette

évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,9% après 14,6% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 7,2% pour représenter 22,4% du PIB en 2024, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 4,5% et de celle des dépenses d'investissement de14,0%. L'augmentation des dépenses courantes serait liée notamment, à la hausse de 9,8% des transferts et subventions et de 9,9% de la masse salariale ainsi qu'à l'augmentation des intérêts au titre de la dette publique de 9,8%. La hausse des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 58,8% en 2024 contre 59,1% en 2023.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à 3.530,4 milliards en 2023 contre un déficit de 3.343,1 milliards en 2022. Le déficit courant rapporté au PIB, s'est amélioré de 2,4 points, par rapport à 2022, pour ressortir à 7,5% du PIB. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier ont enregistré une baisse de 41,3%, en lien avec la baisse des investissements directs étrangers (-19,9%) couplée au repli des tirages publics nets (-17,3%).

Pour l'année 2024, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'Union dégagerait un excédent de 776,3 milliards, en lien avec l'entrée en production des unités gazières et pétrolières. Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 4,2% du PIB contre 7,5% en 2023.

Au plan monétaire, la situation de l'Union à fin décembre 2024, comparée à celle à fin décembre 2023, serait caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 8,0%, après l'accroissement de 3,5% en décembre 2023. Cette augmentation serait induite par une consolidation des actifs extérieurs nets de 776,3 milliards, en lien avec les mobilisations attendues des ressources extérieures par les Etats membres et les recettes des ventes des produits pétroliers et gaziers dans deux pays de l'Union à savoir le Sénégal et le Niger. Les créances intérieures devraient croître de 11,3%.

Pour l'année 2024, il est prévu, à fin décembre, une hausse de la masse monétaire de 8,1%. Cette évolution serait portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des actifs extérieurs nets.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques de l'Union et donner plus d'espace budgétaire aux Etats membres en vue de la mise en œuvre efficace des plans de développement, il est impératif de poursuivre et de renforcer les efforts de la lutte contre l'insécurité, notamment dans le sahel. En outre, il est nécessaire de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres. Aussi, les Etats sont invités à poursuivre les efforts en vue d'améliorer le niveau de mobilisation des ressources intérieures et renforcer l'efficacité des dépenses publiques.

Par ailleurs, l'analyse de la dynamique de la dette et du solde budgétaire global des Etats membres de l'Union fait ressortir, sur plusieurs années, un écart entre la variation de l'encours de la dette publique rapportée au PIB et le niveau du déficit budgétaire. Une partie de cet écart provient des opérations d'ajustements de stock et de flux (ASF) qui traduisent une sous-estimation du niveau réel du déficit budgétaire.

Ainsi, les orientations de politique économique pour l'année 2025 portent, particulièrement, sur les mesures visant à réduire le niveau des ASF dans les Etats membres de l'Union.

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'espace UEMOA

En 2023, la situation sécuritaire dans les Etats membres de l'Union a été essentiellement caractérisée par la récurrence des attaques terroristes, les crimes et criminalités, les trafics de tous genres et la délinquance économique. Au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo, elle a été marquée principalement par la violence armée et l'insécurité engendrées par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) et Boko Haram (BH). Cela se traduit par des attaques meurtrières, des assassinats ciblés, des enlèvements et prises d'otages, des incendies de biens publics et privés, le sabotage des installations des sociétés de téléphonie mobile.

En outre, la situation sécuritaire dans les Etats de l'Union est marquée par d'autres formes de crimes et criminalités notamment les vols de bétail, les attaques à main armée, les cambriolages, les trafics de drogue et de médicaments ainsi que la cybercriminalité. Au Burkina Faso, en 2023, le nombre d'incidents sécuritaires est évalué à 1.699 de janvier à décembre.

Sur les plans social et humanitaire, dans les Etats affectés par les attaques terroristes, l'on observe un déplacement massif des personnes vers les zones urbaines plus sécurisées, la fermeture d'écoles et de centres de santé. S'y ajoute, une crise alimentaire importante. En effet, plus de 700 000 personnes ont été nouvellement déplacées au Burkina Faso, portant à 2,1 millions le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI). Au Mali et au Niger, les chiffres des PDI sont, respectivement, de 390.000 et 370.000. En outre, au Burkina Faso, du fait de la crise sécuritaire, le nombre d'établissements scolaires fermés est estimé à 5.500, ce qui affecte 800 milles élèves et celui des formations sanitaires a atteint 402 et affectent 3,2 millions personnes.

Ces déplacements et la vulnérabilité des communautés face aux effets de la crise sécuritaire, les inondations et les poches de sécheresse augmentent les besoins humanitaires dans le pays. Selon l'Organisation des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire (OCHA), plus de 13 millions de personnes du Burkina Faso, du Mali et du Niger auront besoin d'aide humanitaire en 2024.

Pour contenir l'insécurité, les principales actions des Etats membres portent sur (i) le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), (ii) la création de structures de coordination des opérations, (iii) l'implication des populations dans le dispositif de défense, (iv) l'acquisition de nouveaux matériels militaires, (v) la réorganisation des Forces de défense et de sécurité pour s'adapter en permanence, (vi) l'organisation de patrouilles mixtes et d´opérations de sécurisation bipartite ou tripartite avec les pays voisins et (vii) le recrutement de jeunes volontaires.

En vue de soutenir la réalisation des mesures identifiées dans la feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement, **la Commission de l'UEMOA** a mené les actions ci-après : (i) l'organisation des sessions de formation à l'attention des éléments des forces de défense et de sécurité et des commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi des centres nationaux d'alerte précoce ; et (ii) la mise à disposition d'une contribution financière de 60 milliards de francs CFA au profit du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité.

En outre, un Fonds Régional de Sécurité (FRS) a été créé pour assurer la mobilisation de ressources financières conséquentes sur le moyen terme en vue de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action 2020 – 2024 de la CEDEAO pour éradiquer le terrorisme dans l'espace CEDEAO.

INTRODUCTION

L'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité a été suspendue temporairement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union depuis le 27 avril 2020. La Commission de l'UEMOA, dans le but de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique de l'Union, poursuit ses actions en vue de faire adopter un nouveau pacte de convergence prenant en compte notamment les défis actuels des Etats membres.

En attendant l'adoption de ce nouveau pacte, le rapport de la surveillance multilatérale est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Celle-ci précise que l'exercice de la surveillance multilatérale se poursuit conformément aux modalités définies dans la Directive n°01/96/CM du 15 janvier 1996 relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Ainsi, le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2023. Il fournit également des indications sur les prévisions pour l'année 2024.

Enfin, le rapport propose aux Etats membres de l'Union des orientations de politique économique pour l'année 2025, portant essentiellement sur les actions à prendre pour réduire le niveau des Ajustements Stock-Flux (ASF) dans l'exécution des opérations financières de l'Etat.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2025.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 21 juin 2024. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) et la BCEAO.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

En 2023, selon les Perspectives économiques mondiales d'avril 2024 du FMI, le taux de croissance économique mondiale a ralenti à 3,2% contre 3,5% en 2022. Ce ralentissement s'explique essentiellement par les perturbations sur le marché de l'énergie et des produits alimentaires provoquées par la guerre russo-ukrainienne, et le durcissement sans précédent des conditions monétaires mondiales pour lutter contre une inflation persistante.

Pour 2024, les prévisions tablent sur le maintien du même rythme de croissance, en raison de facteurs à court terme, comme les coûts encore élevés de l'emprunt et le repli de l'appui budgétaire, d'effets à plus long terme liés à la COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une faible croissance de la productivité et une fragmentation géoéconomique plus marquée.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2021 à 2024

	2021	2022	2023	2024 (p)
Monde	**6,5**	**3,5**	**3,2**	**3,2**
Pays avancés	**5,7**	**2,6**	**1,6**	**1,7**
- *USA*	5,8	*1,9*	*2,5*	*2,7*
- *Zone euro*	5,9	*3,4*	*0,4*	*1,5*
- *Japon*	2,6	*1,0*	*1,9*	*0,9*
Pays émergents et pays en développement	**7,0**	**4,1**	**4,3**	**4,2**
- *Chine*	8,4	*3,0*	*5,2*	*4,6*
Afrique Subsaharienne	**4,7**	**4,0**	**3,4**	**3,8**
- *Afrique du Sud*	4,7	*1,9*	*0,6*	*0,9*
- *CEDEAO*	4,4	*3,9*	*3,4*	*4,1*
• *Nigéria*	3,6	*3,3*	*2,9*	*3,3*
• *Ghana*	5,1	*3,1*	*2,3*	*2,8*

Sources : FMI, WEO avril 2024 ; Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne avril 2024 (p) prévision

Dans les économies avancées, le taux de croissance économique en 2023 s'est situé à 1,6%, après 2,6% en 2022. Cette décélération varie selon les pays et traduit davantage le ralentissement de la croissance de la zone euro que la performance économique américaine. En 2024, le taux de croissance économique serait de 1,7%.

Aux Etats-Unis, le PIB réel a augmenté de 2,5% en 2023 contre 1,9% en 2022, porté par la demande intérieure, notamment par la consommation et l'investissement en liaison avec la baisse de l'inflation. Dans la zone euro, le taux de croissance est estimé à 0,4% après 3,4% en 2022 du fait des conséquences du choc inflationniste et du recul de la production dans le secteur manufacturier, affecté par le ralentissement de la demande mondiale de biens. Le PIB réel du Japon a augmenté de 1,9% après 1,0% en 2022 en lien avec la dynamique des exportations.

Dans les économies émergentes et en développement, le taux de croissance économique en 2023 s'est établi à 4,3%, soit 0,2 point de plus qu'en 2022, et s'y maintiendrait en 2024. En Chine, en dépit de la crise du secteur immobilier, l'activité économique a enregistré un regain de 2,2 points de pourcentage pour ressortir à 5,2%

[1] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2024.

en 2023, en lien avec la vigueur de la demande intérieure grâce aux mesures de relance monétaire et budgétaire. L'économie indienne s'est relativement bien portée avec un taux de croissance de 6,7%. En Russie, malgré les sanctions occidentales, le rythme de la croissance de l'économie a atteint 3,0% après une contraction de 1,2% en 2022, en rapport avec la hausse de la production industrielle.

L'Afrique subsaharienne a enregistré un ralentissement économique. Le taux de croissance régionale pour 2023 a été de 3,4% contre 4,0% en 2022. Il s'afficherait à 3,8% en 2024. En Afrique du Sud, le rythme de progression de l'activité économique s'est établi à 0,6% contre 1,9% en 2022. Dans la zone de la CEDEAO, le PIB réel a augmenté de 3,4% contre 3,9% en 2022. Le Nigéria a enregistré un ralentissement de l'activité avec un taux de croissance de 2,9% après 3,3% en 2022.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 6,8% après le pic de 8,7% enregistré en 2022, en raison du resserrement de la politique monétaire et de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et alimentaires. L'inflation devrait poursuivre sa tendance baissière au cours de l'année 2024 avec un taux qui ressortirait à 5,8%.

Aux Etats-Unis et dans la zone euro, le taux d'inflation s'est situé respectivement à 4,1% et 5,4% en 2023, contre 8,0% et 8,4% en 2022. Dans les économies émergentes, le rythme de progression des prix a baissé. En Afrique du Sud, le taux d'inflation est passé de 6,9% en 2022 à 5,9% en 2023. En Chine, il est ressorti à 0,2%, après 2,0% en 2022. En Inde, le taux d'inflation s'est situé à 5,4% contre 6,7% un an plus tôt.

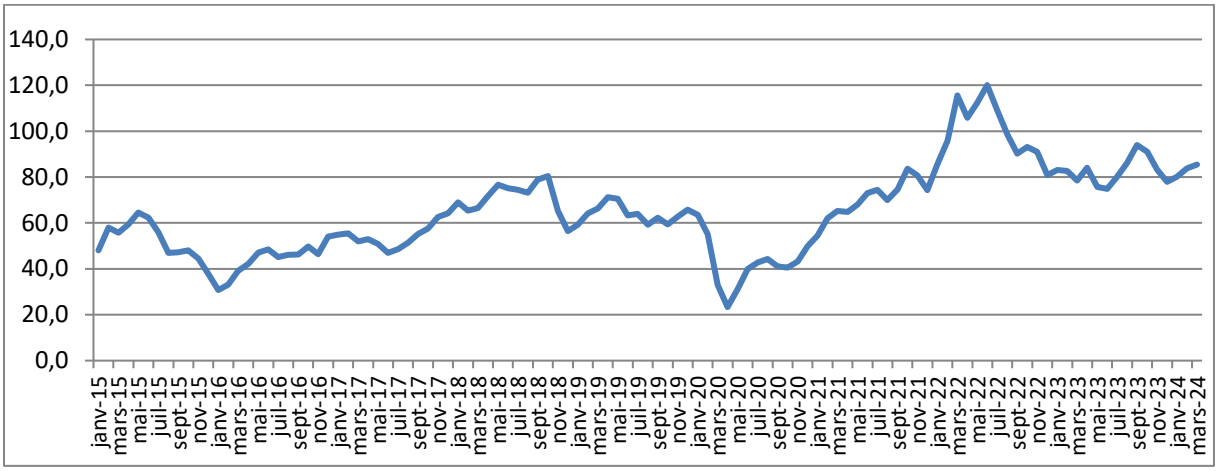
En Afrique subsaharienne, environ un tiers des pays sont toujours confrontés à une inflation à deux chiffres, en grande partie causée par d'importantes dépréciations monétaires (notamment en Angola, au Malawi, au Nigéria, en Zambie et au Zimbabwe). Le taux d'inflation est ressorti à 16,2% en 2023, après 14,5% en 2022. Il demeurerait élevé à 12,4% en 2024. Au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix s'est située, respectivement, à 24,7% et 37,5% en 2023, après 18,8% et 31,7%, un an plus tôt. Dans ces deux pays respectifs, le taux d'inflation est projeté à 26,3% et 22,3% en 2024.

La croissance du volume du **commerce mondial** a encore ralenti en passant de 5,1% en 2022 à 0,3% en 2023. La progression des flux commerciaux entre les blocs géopolitiques a considérablement diminué par rapport à la croissance des échanges au sein des blocs. Cette réallocation des flux commerciaux se produit dans un contexte de restrictions commerciales transfrontalières croissantes, avec environ 3 000 nouvelles restrictions commerciales en 2023, après 3 200 en 2022. La croissance du commerce mondial est projetée à 3,0% en 2024.

Sur le **marché des matières premières**, les cours se sont globalement repliés en 2023, en liaison avec le ralentissement de l'économie mondiale. En effet, les prix des produits de base ont fortement baissé du fait principalement des produits énergétiques (-16,0%) et non énergétique (-6,1%).

Sur le marché pétrolier, les cours se sont inscrits en baisse en 2023, entrainés principalement par l'affaiblissement de la demande mondiale de pétrole dans un contexte de conflits géopolitiques marqués par les guerres russo-ukrainienne et israélo-palestinienne. Sur l'année, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 82,6 dollars le baril, soit un repli de 15,8% par rapport à 2022

Graphique 1 : : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque mondiale

Les cours des autres principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont évolué de façon contrastée en 2023, comparés à leurs moyennes de l'année 2022. Les cours du cacao (+33,9%), de l'uranium (+28,1%), du phosphate (+27,8%), du café robusta (+13,5%) et de l'or (+6,6%) se sont inscrits en hausse. En revanche, ceux de l'huile de palme (-27,9%), du coton (-26,6%), de la noix de cajou (-21,5%) et du caoutchouc (-9,1%) ont enregistré une baisse.

Au **plan monétaire**, les politiques des banques centrales des principales économies avancées se sont globalement resserrées au cours de l'année 2023. La Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont, en premier lieu, poursuivi le resserrement des conditions monétaires, entamé en 2022, pour freiner la poussée inflationniste. Dans la seconde moitié de 2023, ces banques centrales n'ont pas, par contre, milité en faveur de nouvelles hausses sur fond de ralentissement de l'inflation.

Ainsi, entre janvier et juillet 2023, la Fed a relevé de 100 points de base son principal taux directeur pour le porter dans une fourchette comprise entre 5,25% et 5,50%. Au second semestre 2023, la banque américaine a maintenu ses taux inchangés à l'issue de chacune de ses trois dernières réunions.

S'agissant de la BCE, le cycle de hausse de son principal taux de refinancement s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre 2023 pour atteindre 4,5%, contre 2,5% en fin décembre 2022. Au dernier trimestre 2023, Banque Centrale européenne a opté pour le statu quo sur ses taux d'intérêt lors de ses réunions d'octobre et de décembre 2023. Par conséquent, le taux de refinancement et ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt sont restés inchangés à, respectivement, 4,50%, 4,75% et 4,00%.

Par ailleurs, la Banque centrale du Japon (BoJ) et celle de la Chine (PBC) ont maintenu leurs politiques monétaires expansives en 2023. Sur cette période, la BoJ a conservé ses taux d'intérêt négatifs (-0,1%) pendant que la PBC a réduit son principal taux directeur de 20 points de base pour le ramener à 3,45% en fin décembre 2023.

En Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a, lors de sa réunion de juillet 2023, relevé son taux directeur de référence de 25 points de base pour le porter à 18,75%. Puis, elle l'a relevé de 400 points de base le 27 février 2024, le situant à 22,75%, en lien avec l'accélération des prix induite par la dépréciation du naira. La Banque du Ghana (BoG) a maintenu inchangé son taux directeur à 30,0% lors de sa réunion du 25 septembre 2023, en raison principalement du recul de l'inflation et de l'amélioration du niveau des réserves de change, avant de le baisser de 100 points de

base, à 29,00% lors de sa réunion du 29 janvier 2024, anticipant que la baisse de l'inflation devrait se poursuivre.

En Afrique Centrale, après les hausses opérées en 2022 et au premier semestre 2023, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), lors de la réunion de son Comité de Politique monétaire du 12 décembre 2023, n'a pas modifié ses taux directeurs. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), celui de la facilité de prêt marginal et le taux de la facilité de dépôt s'établissent respectivement à 5,00%, 6,75% et 0,00%.

Sur le **marché des changes**, au terme de l'année 2023, excepté le franc suisse (-3,2%), l'euro s'est apprécié face aux principales devises, notamment le yen japonais (+10,1%), le yuan chinois (+8,2%), le dollar américain (+2,9%) et la livre sterling (+2,0%).

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié par rapport aux différentes monnaies. Les hausses les plus élevées ont été observées face au naira nigérian (+55,6%), au leone sierra léonais (+38,6%) et au cedi ghanéen (+38,0%). Le Franc CFA s'est également apprécié par rapport au dollar libérien (+17,4%) et au dalasi gambien (+12,6%) tout en restant quasiment stable face au franc guinéen (+0,4%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2023, le taux de croissance économique s'est établi à 6,4% contre 6,3% en 2022, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,7% contre 1,4% en 2022. Le taux de croissance en 2024 est projeté à 6,5%.

Le déficit budgétaire global s'est réduit pour se situer à 4,1% du PIB en 2023 contre 5,5% en 2022, attribuable à une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets. Pour 2024, le déficit budgétaire global serait de 3,7%.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant s'est situé à 6,1% du PIB en 2023 contre 6,0% en 2022. Pour 2024, il est attendu à 5,1% du PIB.

La masse monétaire s'est établie à 3.613,9 milliards, en diminution de 14,3 milliards (-0,4%) par rapport à fin décembre 2022.

2.1.1. PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance du PIB s'est situé à 6,4% contre 6,3% en 2022 (cf. graphique 2), porté par tous les secteurs d'activité.

En ce qui concerne l'offre, le secteur primaire s'est accru de 5,1% en 2023 contre 4,8% en 2022, porté aussi bien par la production vivrière que les produits d'exportation. Cette dynamique résulte de la mise à disposition à temps des intrants et la bonne pluviosité. Spécifiquement pour le coton, la production affiche un niveau soutenu de 599 305 tonnes contre une réalisation de 588105 tonnes en 2022, soit une augmentation de 1,6%, en lien, entre autres, avec l'amélioration de l'accompagnement technique des producteurs pour induire un changement qualitatif.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 7,3% en 2023 contre 7,9% en 2022, soutenu, principalement, par l'installation de nouvelles unités industrielles ainsi que le démarrage de la production dans la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). En particulier, les branches des industries extractives (+6,7%), des industries agroalimentaires (+6,7%), des autres industries manufacturières (+7,6%) et des BTP (+7,8%) ont été très dynamique.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 6,6% en 2023, après 6,0% un an plus tôt, portée principalement avec la hausse des activités de services. Le secteur a bénéficié de la vigueur des activités dans la branche communication (+9,2%), des services financiers (+7,6%), des transports (+6,5%) et une amélioration de la demande de services touristiques dont ceux relatifs aux hôtels et restaurants (+5,5%). Le développement continu du tourisme d'affaires, en lien avec les différents monuments et grandes infrastructures réalisées dans la capitale économique, a également soutenu le secteur.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 1,4 point, 1,2 point et 3,8 points.

S'agissant des emplois, la croissance en 2023 a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 3,5%, tirée par la

consommation finale publique (+5,6%) et la consommation privée (+3,1%). La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a augmenté de 15,9%, portée aussi bien par sa composante privée (+14,6%) que publique (+21,1%). La hausse de la FBCF publique est en lien avec la poursuite et l'intensification des grands projets de construction d'infrastructures socio-économiques ouverts au titre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026. En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont augmenté de 6,2% et les importations de 8,7% en 2023.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 2,7 points, 4,9 points et -1,2 point.

Le taux d'investissement global en 2023 s'est établi à 40,5% contre 36,5% en 2022 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 34,3%, après 30,6% en 2022.

Pour 2024, le taux de croissance est projeté à 6,5% après 6,4% en 2023, en relation avec les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de la résilience de l'économie. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 5,6%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait en hausse de 9,4% et les activités du secteur tertiaire croîtraient de 5,5%.

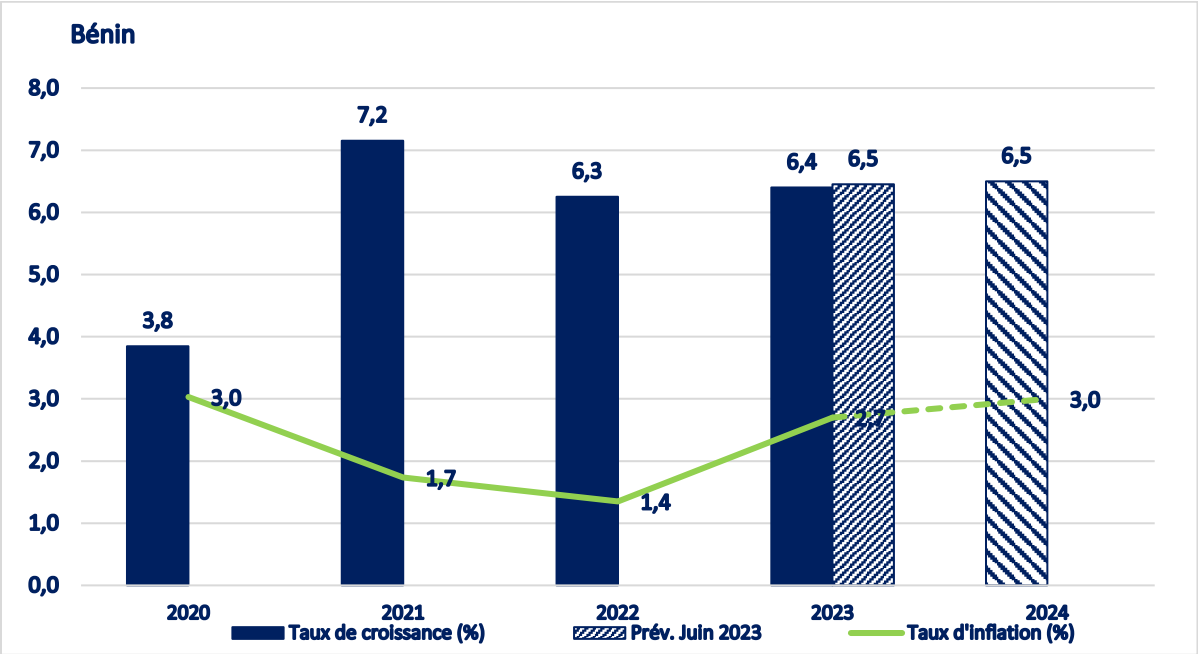
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,6 point et 3,4 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 5,4%, sous l'effet de la hausse de la composante privée de 3,9% et de la composante publique de 14,1%. La FBCF progresserait de 7,1%, en lien avec l'augmentation de 9,9% de la FBCF privée, la composante publique ayant baissé de 3,2%. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations connaîtraient respectivement des hausses de 15,6% et 11,3%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 4,1 points, 2,3 points et 0,1 point.

Le taux d'investissement global en 2024 serait de 39,0% contre 40,5% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 33,3% contre 34,3% en 2023.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'est affiché à 2,7% contre 1,4% en 2022. Cette hausse s'explique, essentiellement, par l'augmentation des niveaux de prix des fonctions « Transport » (+11,5%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+6,4%), « Loisir et culture », (+3,5%), « Biens et services divers », (+3,3%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+2,7%), atténuée par l'évolution des prix des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+0,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,9%) et « Communication » (-0,1%).

Sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,9% contre 4,4% à la même période de 2023. Pour toute l'année 2024, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, les opérations financières de l'État ont été marquées par une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 15,6% pour représenter 15,0% du PIB contre 14,3% en 2022, en liaison avec la hausse des recettes fiscales et des dons, les recettes non fiscales ayant baissé.

Les recettes fiscales ont progressé de 16,4% en 2023 pour situer le taux de pression fiscale à 12,9% contre 12,2% en 2022. Cette performance s'explique par les retombées des réformes portant, entre autres, sur : (i) la gestion automatisée des magasins et aires de dédouanement ; (ii) les téléprocédures (télédéclaration et télépaiement des impôts et taxes par les grandes et les moyennes entreprises) ; (iii) la refonte du code général des impôts qui permet de sécuriser les recettes fiscales de l'État ; et (v) la réforme des factures normalisées et la déclaration sur le bordereau unique des impôts sur salaires et des cotisations sociales. Les recettes non fiscales ont baissé de 8,1% pour représenter 1,4% du PIB en 2023 contre 1,6% en 2022. Les dons ont augmenté de 71,7% en 2023, représentant 0,8% du PIB contre 0,5% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 6,5% du PIB en 2023 pour s'établir à 19,2% du PIB contre 19,8% en 2022, en lien avec une augmentation des dépenses courantes de 6,5%. La masse salariale a progressé de 16,9% en lien avec la revalorisation des salaires des agents de la fonction publique, des retraites et bourses d'études et des transferts courants. Les dépenses liées au paiement des intérêts de la dette ont augmenté de 6,5%.

Les dépenses en capital se sont accrues de 6,0%, en rapport avec la poursuite et l'intensification des grands projets de construction d'infrastructures socio-économiques.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, est ressorti à 4,1% du PIB en 2023 contre 5,5% en 2022. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 4,9% du PIB contre 6,0% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 54,5% contre 54,0% en 2022, soit une progression de 0,5 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 27,4% pour représenter 42,0% des recettes totales contre 37,4% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 22,5% ; sa composante extérieure progressant de 36,7%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 63,6% du total du service de la dette publique.

En 2024, les opérations financières de l'Etat seraient marquées par la poursuite de la réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 10,9% pour représenter 15,4% du PIB contre 15,0% en 2023. Les recettes fiscales seraient en hausse de 12,9% pour représenter 13,4% du PIB et les recettes non fiscales augmenteraient de 2,1%. Les dons ressortiraient en baisse de 6,7% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 7,7% après 6,5% en 2023 pour s'établir à 19,0% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 12,6%, sous l'effet principalement de la progression de la masse salariale de 12,7%, des intérêts de la dette publique de 10,7% et des subventions et transferts de 8,7%. Les dépenses en capital connaitraient une augmentation de 1,7% en 2024.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, représenterait 3,7% du PIB en 2024 contre 4,1% un an plus tôt. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 4,3% du PIB contre 4,9% en 2023.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 54,2% du PIB en 2024, après 54,5% en 2023.

2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 417,1 milliards, après un excédent de 12,7 milliards en 2022, sous l'effet d'une détérioration du solde des principaux comptes.

Le déficit des transactions courantes s'est aggravé pour se situer à 716,8 milliards en 2023, après 651,4 milliards en 2022, en rapport, notamment, avec l'augmentation du déficit commercial induite par la hausse des importations de biens (+2,5%). Le déficit du compte courant s'est situé à 6,1% du PIB contre 6,0% en 2022.

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 128,8 milliards en 2023, en hausse de 34,7% par rapport à 2022, en liaison avec l'augmentation des dons-projets.

S’agissant du compte financier, les entrées nettes de capitaux ont baissé, en rapport principalement avec le repli de l’ensemble des composantes notamment des investissements de portefeuille.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements s’améliorait pour ressortir excédentaire de 205,6 milliards contre un déficit de 417,1 milliards un an plus tôt.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 1.729,8 milliards à fin décembre 2023, en baisse de 417,1 milliards (-19,4%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2022. L'encours des créances intérieures est ressorti à 2.527,8 milliards, en augmentation de 408,1 milliards ou 19,3%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC sont ressorties à -24,0 milliards à fin décembre 2023, après 3,4 milliards à fin décembre 2022. L’encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 435,4 milliards ou 20,6%, pour se situer à 2.551,7 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 3.613,9 milliards, en diminution de 14,4 milliards (-0,4%) par rapport à fin décembre 2022.

En 2024, il est attendu une hausse du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 5,3%. Cette augmentation serait induite par la consolidation des actifs extérieurs nets de 205,6 milliards.

2.1.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l’exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti en 2023 à -4,1% contre -5,5% 2022. Il s’afficherait à -3,7% en 2024 ;
- **le taux d’inflation annuel moyen** a été de 2,7% en 2023 contre 1,4% en 2022. Pour 2024, le taux d’inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l’encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s’est situé à 54,5% en 2023 contre 54,0% en 2022. Il s’établirait à 54,2% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s’est établi à 33,2% contre 33,0% un an plus tôt. Il serait de 33,1% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 12,9% en 2023 contre 12,2% en 2022. Le taux serait de 13,4% en 2024.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L’activité économique en 2023 a progressé de 6,4%, sous l’effet du dynamisme de l’ensemble des secteurs. Le taux d’inflation s’est situé à 2,7% en 2023 contre 1,4% en 2022. La situation des finances publiques s’est caractérisée par une réduction des déficits budgétaires.

En vue d’améliorer la résilience et consolider les performances économiques, les Autorités du Bénin sont invitées poursuivre :

- les investissements structurants en vue de soutenir la croissance économique ;
- l’amélioration du recouvrement des recettes budgétaires à travers notamment, la mise en œuvre du Plan d’actions pour la mobilisation optimale des recettes

fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;

- les efforts de maîtrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), le Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) du FMI ;
- une gestion saine et prudente de la dette.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,7	-5,7	-5,5	-4,3	-4,1	-3,7
Taux d'inflation	3,0	1,7	1,4	≤3,0	2,7	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	46,1	49,8	54,0	53,8	54,5	54,2
Masse salariale/Recettes fiscales	41,7	35,8	33,0	37,1	33,2	33,1
Taux de pression fiscale	10,5	11,0	12,2	12,8	12,9	13,4
Taux de croissance du PIB	**3,8**	**7,2**	**6,3**	**6,2**	**6,4**	**6,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2023, l'activité économique au Burkina Faso a enregistré une accélération avec un taux de croissance de 3,6% après 1,8% expliquée par les performances dans l'ensemble des secteurs. L'activité s'est déroulée dans un contexte de décélération des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 0,7% contre 14,1% en 2022. Pour 2024, le taux de croissance serait de 5,5%.

La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global, qui a représenté 6,7% du PIB en 2023 contre10,9% en 2022, en lien avec une hausse des recettes conjuguée à une baisse des dépenses. Le déficit budgétaire global s'établirait à 5,0% en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le solde du compte courant est ressorti déficitaire de 6,5% du PIB contre 7,3% du PIB enregistré en 2022. Pour 2024, le déficit du compte courant est projeté à 4,6% du PIB.

La masse monétaire a baissé de 2,9%, après la hausse de 2,4% enregistrée en 2022, pour s'établir à 5.552,0 milliards à fin décembre 2023.

2.2.1. PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance de l'activité économique a été de 3,6% après 1,8% en 2022 (cf. graphique 3), dans un contexte national caractérisé par la persistance des attaques terroristes, la dynamique de reconquête du territoire et la situation socio-politique transitoire. Cette croissance est imprimée par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a évolué de 2,9% en 2023 après 10,7% en 2022, soit une décélération de 7,8 points de pourcentage expliquée, notamment, par la baisse de la branche « coton » (-22,0% après 5,7% en 2022) et le ralentissement de la progression des branches « agriculture vivrière » (+1,2% après +15,2% en 2022) et « élevage et activités annexes à l'élevage » (+2,3% après +3,8% en 2022). La production céréalière de la campagne agricole 2023/2024 a été en baisse de 0,6% par rapport à la campagne précédente. Toutefois, cette décélération a été atténuée par la branche « agriculture de rente » (+13,8% après +5,8% en 2022) qui a tiré profit de la performance de la production de l'arachide coque (+22,2%) et du sésame (+18,4%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une hausse de 2,5% en 2023 contre une baisse de 8,7% l'an dernier. Cette évolution est principalement liée aux « travaux de construction » (+17,8%), « Electricité-Eau-Assainissement » (+7,7%) et « activités manufacturières » (+4,5%). Les activités extractives, quant à elles, sont ressorties en baisse de 1,8%. Concernant la branche « travaux de construction », sa performance s'explique par la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 4,5% en 2023 comme en 2022. Le dynamisme du secteur est tiré par la croissance des branches « hébergement et restauration » (+2,6%), « service d'administration publique et autres services collectifs ou personnels » (+3,7%), « activités professionnelles, scientifiques, techniques, services de soutien et de bureau » (+12,3%) et « transport et entreposage » (+6,9%).

Le secteur tertiaire a tiré profit du dynamisme du tourisme interne et la tenue des grandes manifestations telles que le Salon International de l'Artisanat de

Ouagadougou (SIAO), le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) et la Semaine Nationale de la Culture (SNC).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2023 ont été respectivement de 0,6 point, 0,6 point et 2,4 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été tirée principalement par la FBCF et la consommation finale.

La FBCF s'est accrue de 1,2% en 2023 après 18,4% en 2022. Cette décélération s'explique essentiellement par le ralentissement de la composante publique (+4,5% contre+45,5% en 2022). La consommation finale a progressé de 3,1% en 2023 après 0,5% en 2022, soutenue par la consommation des ménages (+3,4%) et La consommation des administrations (+2,4%).

Les exportations de biens et services ont régressé de 8,4% en 2023 contre une hausse de 0,1% en 2022, imputable à la baisse du volume des expéditions de l'or (-1,0%). Quant aux importations, elles ont augmenté de 2,4% en 2023 après 2,5% un an plus tôt.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 ont été respectivement de 2,4 points, 4,7 points et -3,5 points.

En 2023, le taux d'investissement est ressorti à 21,4% contre 21,2% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établit à 20,0% en 2023 après 19,7% en 2022.

En 2024, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 5,5%. La valeur ajoutée du secteur primaire serait de 5,9%, tirée par la hausse de la production vivrière et d'exportation. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 4,6%, sous l'effet de la poursuite de la politique de transformation locale des produits agricoles et du regain du dynamisme des activités extractives. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 5,7%.

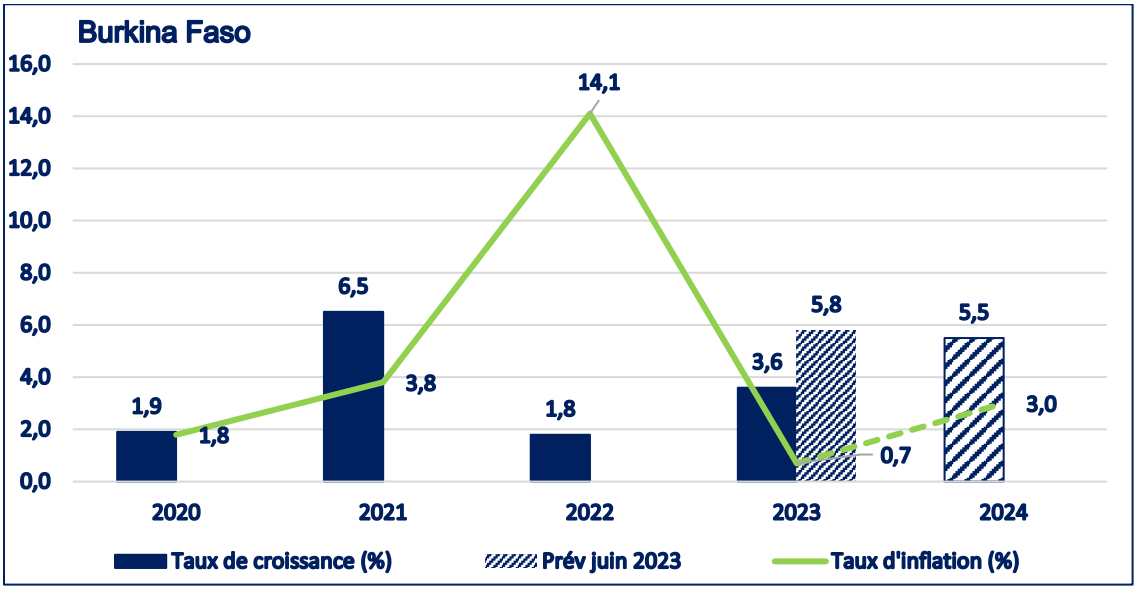
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024, seraient respectivement, de 1,3 point, 1,2 point et 3,0 points.

Du côté de la demande en 2024, la croissance serait soutenue par la consommation finale qui est attendue en hausse de 5,9%, portée par ses composantes publique (+8,6%) et privée (+4,8%). La FBCF serait en hausse de 3,1%, sous l'effet essentiellement de sa composante publique (+5,8%). Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 8,5% et les importations de 4,4%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2024 seraient respectivement de 4,7 points, -0,2 point et 1,0 point.

Le taux d'investissement en 2024 s'établirait à 21,0% après 21,4% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 20,4% contre 20,0% en 2023.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'est établi à 0,7% contre 14,1% en 2022. Cette évolution modérée résulterait de la hausse au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+9,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », (+6,4%), « Transport » (+6,4%), « Santé » (+4,9%) et « Restaurant et hôtel » (+4,1%), atténuée par la baisse des prix de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » (-1,4%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 3,4% contre 3,3% à la même période de 2023. Pour toute l'année 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et du nouveau programme économique et financier conclu avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons ont progressé de 7,5% pour représenter 21,7% du PIB contre 21,3% en 2022, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales (+8,9%) et des recettes non fiscales (+32,9%). Le taux de pression fiscale est ressorti à 17,9% après 17,3% en 2022.

La hausse des recettes fiscales est imputable principalement aux « impôts sur les biens et services », notamment la « Taxe sur la valeur ajoutée » et les « autres impôts sur les biens et services ». La hausse des autres impôts sur les biens et services est en lien avec la prise en compte au titre de l'année 2023 des taxes (boissons, cigarettes etc.) qui alimentent le Fonds de Soutien Patriotique (FSP). Quant aux recettes non fiscales, la hausse s'explique essentiellement par une augmentation du recouvrement des dividendes, des loyers et des amendes, pénalités et confiscations.

Les dons ont baissé de 22,6% pour représenter 1,6% du PIB en 2023 contre 2,2% en 2022, en rapport avec la contraction des dons en capital d'une part et l'absence de dons courants reçus d'organisations internationales d'autre part.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 6,9% pour représenter 28,4% du PIB contre 32,2% en 2022, essentiellement attribuable aux dépenses courantes (-12,1%), les dépenses en capital ayant progressé de 4,3%.

La baisse des dépenses courantes résulte principalement de la diminution des transferts et subventions (-30,6%) et des dépenses de fonctionnement (-9,2%). Toutefois, les intérêts et la masse salariale ont connu des augmentations respectives de 28,4% et 3,6%.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'est affiché à 6,7% du PIB contre 10,9% en 2022. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 8,3% du PIB contre 13,2% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 55,9% contre 57,3% en 2022. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 46,4% pour représenter 41,7% des recettes totales contre 31,6% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse de la composante intérieure (+46,9%) qu'extérieure (+44,4%). Le service de la dette intérieure est ressorti à 82,0% du total du service de la dette publique.

En 2024, les principaux soldes budgétaires s'amélioreraient, en raison d'une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 15,0% pour représenter 23,2% du PIB, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales de 17,2%, induisant un taux de pression fiscale de 19,5%. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 0,9%, après la hausse constatée en 2023. Les dons seraient en hausse de 11,7% pour ressortir à 1,7% du PIB après 1,6% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 4,2% pour représenter 27,5% du PIB contre 28,6% en 2023, sous l'effet de la hausse de 2,1% des dépenses courantes et de 7,9% des dépenses d'investissement. S'agissant des dépenses courantes, leur progression proviendrait essentiellement de l'augmentation de la masse salariale (+22,4%) dont l'effet serait atténué par la baisse des intérêts sur la dette publique (-6,8%) et des transferts et subventions (-23,9%).

Au total, le déficit budgétaire global en 2024 se situerait à 5,0% du PIB contre 6,7% un an plus tôt et le déficit budgétaire hors dons serait de 6,2% contre 8,3% en 2023.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 61,4% du PIB en 2024, après 55,9% en 2023.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 345,8 milliards contre -666,7 milliards un an plus tôt, en lien avec une détérioration du compte financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 801,3 milliards en 2023 contre -875,7 milliards en 2022, en lien avec une réduction du déficit commercial (-18,8%) et de celui des revenus primaires (-9,4%), atténuée par le repli de l'excédent des revenus secondaires (-26,9%).

Le déficit des biens et services s'est réduit de 111,1 milliards par rapport à 2022 pour se situer à -479,6 milliards, expliqué par la baisse des importations (-2,9%) et la hausse des exportations (+0,3%). La régression des importations est en lien avec les achats de produits pétroliers (-13,6%) et de produits alimentaires (-4,1%), les acquisitions de biens intermédiaires (+4,4%) et de biens d'équipements (+4,3%) s'étant inscrites en hausse. La progression des exportations est essentiellement en lien avec l'augmentation des ventes de produits d'élevage (+31,0%) et d'or (+4,5). Au total, le déficit du compte courant s'est établi à 6,5% du PIB contre 7,3% en 2022.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 263,0 milliards après 261,0 milliards en 2022, soit une hausse de 0,8%. Le compte financier a enregistré des entrées nettes de capitaux à hauteur de 192,6 milliards après des sorties nettes de 47,5 milliards en 2022. Cette évolution est imprimée par les investissements de portefeuille et les autres investissements, atténué par la réduction des entrées au titre des investissements directs.

Pour 2024, il est attendu un excédent du solde global de la balance de paiements de 187,9 milliards après le déficit de 345,8 milliards en 2023. Le déficit courant se situerait à 4,6% du PIB contre 6,5% en 2023.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2023, ont connu une baisse de 345,8 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2022, pour s'établir à 1.626,3 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 368,5 milliards ou 8,4% par rapport à fin décembre 2022, pour se situer à 4.764,7 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est amélioré de 161,8 milliards pour s'établir à 443,5 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie a augmenté de 206,7 milliards ou 5,0%, pour ressortir à 4.321,2 milliards.

L'évolution défavorable des AEN a entraîné une baisse de la masse monétaire, dont le taux de progression est ressorti à -2,9%, après la hausse de 2,4% enregistrée en 2022. La masse monétaire s'est établie à 5.552,0 milliards à fin décembre 2023.

En 2024, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 12,7%, portée par la consolidation attendue des actifs extérieurs nets (187,9 milliards ou +11,6%) et la croissance des créances intérieures de 19,8%.

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023, se présentent comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -6,7% en 2023 contre -10,9% en 2022. Pour 2024, le déficit budgétaire se situerait à 5,0% du PIB ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,7% contre 14,1% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 55,9% en 2023 contre 57,3% en 2022. Il serait de 61,4% en 2024 ;

- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 43,6% en 2023 contre 46,0% en 2022. Le ratio s'établirait à 45,7% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 17,9% en 2023 contre 17,3% en 2022. Il serait de 19,5% en 2024.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique au Burkina Faso a enregistré en 2023 une accélération avec un taux de croissance de 3,6% contre 1,8% en 2022. En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une amélioration du déficit budgétaire global qui est ressorti à 6,7% du PIB contre 10,9%. Le taux de croissance pour 2024 serait de 5,5%.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement des actions visant à promouvoir un climat socio-politique apaisé ;
- la mise en œuvre effective des programmes de modernisation et de mécanisation de la production vivrière ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires et les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion prudente de la dette publique.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-5,2	-7,6	-10,9	-4,8	-6,7	-5,0
Taux d'inflation	1,9	3,9	14,1	≤3,0	0,7	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	46,7	55,1	57,3	65,2	55,9	61,4
Masse salariale/Recettes fiscales	65,0	55,3	46,0	52,8	43,6	45,7
Taux de pression fiscale	13,4	15,7	17,3	15,6	17,9	19,5
Taux de croissance du PIB	**2,0**	**6,9**	**1,8**	**6,0**	**3,6**	**5,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

Le taux de croissance économique en 2023 s'est établi à 6,5% après 6,2% en 2022, dans un environnement socio-économique marqué par le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 4,4% en 2023 contre 5,2% en 2022. Pour 2024, le taux de croissance serait de 7,2%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat fait ressortir une réduction du déficit budgétaire à 5,2% du PIB après 6,8% en 2022. Pour 2024, il est attendu à 4,0%.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit à 5,8% du PIB en 2023 contre 7,7% en 2022. Il serait de 1,9% en 2024.

La masse monétaire a progressé de 3,3% en glissement annuel, après +9,0% enregistré en 2022, en s'inscrivant à 17.440,1 milliards à fin décembre 2023.

2.3.1. PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance économique est ressorti à 6,5% après 6,2% en 2022 (cf. graphique 4). Ce dynamisme est soutenu par les performances des secteurs secondaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a baissé de 4,1% contre une hausse de 4,3% en 2022, en relation avec la régression de l'agriculture d'exportation (-11,8%) en dépit de la croissance de l'agriculture vivrière (+8,5%), de la sylviculture (+0,4%) et de la pêche (+0,7%).

La baisse de l'agriculture d'exportation a résulté de la diminution des productions de cacao (-22,7%), de café (-50,6%) et de coton graine (-49,9%), les productions des autres spéculations ayant augmenté. Le repli des productions du binôme café-cacao est lié notamment (i) aux facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif, (ii) aux conditions climatiques défavorables et (iii) à l'arrêt de distribution des semences améliorées dans le cadre de la mesure de limitation de la production cacaoyère à deux millions de tonnes. La croissance de l'agriculture vivrière découle de la hausse des différentes productions, notamment les tubercules et bananes plantains (+6,5%) et les céréales (+13,1%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 10,3% après 8,1% en 2022. Cette évolution est en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+8,6%), l'énergie (+19,8%), les industries agroalimentaires (+7,6), les autres industries manufacturières (+7,6%), l'extraction minière (+7,5%) et les produits pétroliers (+20,0%).

Les activités du BTP ont connu un dynamisme lié au démarrage et à l'accélération de certains grands projets d'infrastructures, notamment les travaux d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes et l'achèvement des stades et des infrastructures devant abriter la Coupe d'Afrique des Nations. L'accélération de l'énergie a résulté principalement de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements. La croissance de l'extraction minière découle notamment, de la hausse de la production de pétrole brut, d'or, de nickel, de manganèse en dépit de la baisse de la production de diamant.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 9,1% après 6,3% en 2022, en lien avec la hausse des transports (+9,3%), des télécommunications (+8,7%), du commerce (+7,4%) et des autres services (+8,6%). Cette dynamique a été induite principalement par les performances au niveau du secteur secondaire.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 se sont établies, respectivement, à -0,9 point, 2,3 points et 5,1 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements et l'affermissement de la consommation finale.

La hausse de la consommation finale est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+3,5%) et de la consommation des ménages (+4,7%) qui ont bénéficié de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

Les investissements ont progressé de 9,1%, en liaison avec la croissance de la composante privée (+11,9%) et celle publique (+2,7%). Ils sont soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers de construction de routes et d'échangeurs ainsi que la réalisation des investissements dans le secteur de l'énergie.

Les exportations de biens et services sont en hausse de 2,5%, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations de biens et services, elles ont enregistré une hausse de 8,4%, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2023 se sont établies, respectivement, à 3,3 points, 5,9 points et -2,7 points.

Le taux d'investissement global en 2023 est ressorti à 25,5% du PIB après 25,2% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 22,2% contre 21,7% en 2022.

Pour 2024, le taux de croissance économique serait de 7,2% après 6,5% en 2023, en lien avec le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 8,3% contre une régression de 4,1% en 2023, en relation avec l'augmentation de l'agriculture d'exportation (+10,4%), de l'agriculture vivrière (+6,3%) et de la pêche (+0,2%).

Le secteur secondaire progresserait de 6,6% contre 10,3% en 2023. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+10,1%), l'énergie (+9,2%), les industries agroalimentaires (+6,8), les autres industries manufacturières (+7,0%), l'extraction minière (+5,1%) et les produits pétroliers (+1,6%).

Le secteur tertiaire serait en augmentation de 7,0% en 2024 contre 9,1% en 2023 grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+6,7%) et des autres services (+8,0%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

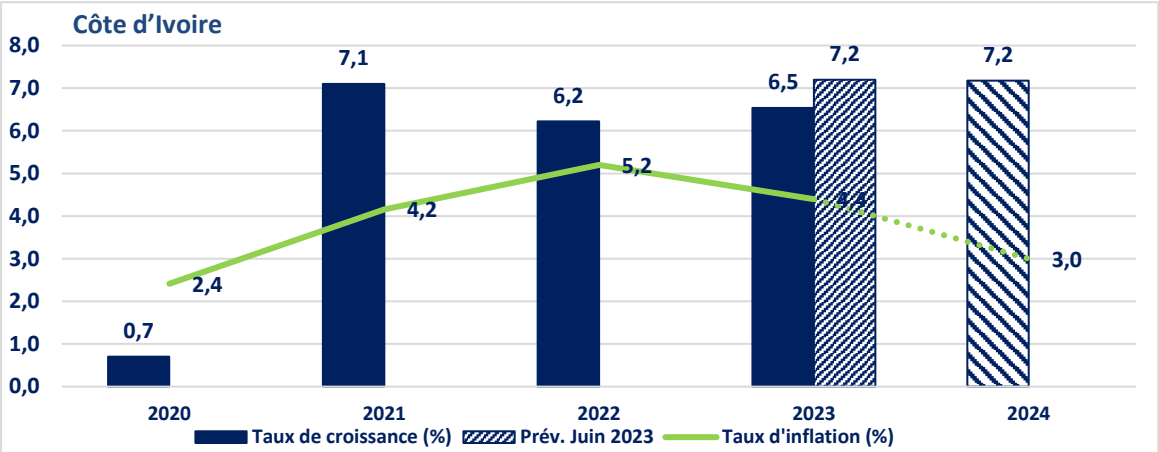
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024, seraient, respectivement, de 1,6 point, 1,5 point et 4,1 points.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait tirée par la consommation finale (+4,4%) et la consolidation des investissements (+10,9%).

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 3,2 points, 3,4 points et 0,6 point.

Le taux d'investissement global en 2024 se situerait à 26,8% et le taux d'épargne à 24,6%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'est établi à 4,4% contre 5,2% en 2022. Cette évolution est imputable à la hausse observée au niveau des fonctions « Transport » (+8,2%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+6,4%), « Restaurant et hôtel » (+5,8%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,3%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est situé à 3,8% contre 5,0% à la même période de l'année précédente. Pour toute l'année 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 16,3% pour représenter 16,3% du PIB contre 15,3% en 2022. Les recettes fiscales ont augmenté de 15,9% pour ressortir à 13,6% du PIB, en rapport avec notamment la prise de mesures visant à renforcer la gestion automatisée de la TVA et le contrôle de la valeur des marchandises mises à la consommation.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 13,5% après une baisse de 3,0% en 2022. Quant aux dons, ils sont en progression de 35,6% et représentent 0,7% du PIB contre 0,5% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 6,3% pour représenter 21,5% du PIB contre 22,1% en 2022, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les dépenses courantes ont augmenté de 8,7%, en lien avec la hausse de la masse salariale (+11,9%) et des intérêts sur la dette publique (+27,7%). L'accroissement des dépenses de personnel est attribuable en partie aux mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022. Les dépenses en capital sont en hausse de 3,7%, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des

infrastructures socio-économiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 s'est soldée par une réduction du déficit global à 5,2% contre 6,8% en 2022. Le déficit global hors dons s'est réduit également pour s'établir à 5,9% après 7,3% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 58,1% contre 56,6% en 2022. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 20,3%, sous l'effet de ses composantes extérieure (+33,2%) et intérieure (+11,3%). Il a représenté 52,0% des recettes totales en 2023 contre 50,0% en 2022. Le service de la dette intérieure est ressorti à 54,7% du total du service de la dette publique.

Pour 2024, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec les efforts de recouvrement des recettes fiscales et la maitrise des dépenses courantes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 12,9% pour représenter 16,8% du PIB contre 16,3% en 2023. Les recettes fiscales seraient en hausse de 15,8% pour ressortir à 14,4% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 4,3% pour représenter 1,9% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une contraction de 19,5% pour s'établir à 0,5% du PIB contre 0,7% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,0% pour représenter 20,8% du PIB contre 21,5% en 2023. Ils seraient tirés par les dépenses d'investissement, en hausse de 17,1%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles augmenteraient de 4,2%, en lien avec la hausse des autres dépenses courantes hors intérêts de la dette (+4,6%).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 se caractériserait par une amélioration du solde budgétaire global qui passerait de -5,2% du PIB en 2023 à -4,0% en 2024.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 58,0% du PIB en 2024 contre 58,1% en 2023.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements fait ressortir un solde global déficitaire de 1.251,7 milliards en 2023 contre -304,9 milliards en 2022. Cette évolution défavorable est liée au repli du compte financier.

Le déficit des transactions courantes s'est réduit pour ressortir à 2.764,4 milliards en 2023 contre 3.364,4 milliards en 2022, en liaison essentiellement avec la bonne orientation de la balance des biens et services. L'excédent commercial s'est amélioré de 825,9 milliards, sous l'effet d'une baisse des importations (-6,8%) et d'une hausse des exportations (+1,8%). Les exportations sont tirées par les ventes de cacao transformé (+23,9%), d'or (+19,9%) et de noix d'anacarde (+23,2%), atténuées par la baisse des ventes de coton (-47,1%), de bois débités (-38,3%) et de pétrole (-12,3%). La baisse des importations est en rapport essentiellement avec la diminution des achats de produits pétroliers (-16,3%) et des produits alimentaires (-6,9%). Au total, le déficit courant s'est affiché à 5,8% du PIB en 2023 contre 7,7% en 2022.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 78,7 milliards pour ressortir à 117,9 milliards en 2023, en liaison avec la progression des dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est inscrit en baisse de 1.629,3 milliards pour ressortir à

1.394,8 milliards en 2023, sous l'action du repli des entrées nettes de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements s'améliorerait pour ressortir excédentaire de 616,4 milliards contre un déficit de 1 251,7 milliards un an plus tôt. Le déficit courant serait de 1,9% du PIB en 2024.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

En 2023, les actifs extérieurs nets ont baissé de 1.251,7 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 2.634,3 milliards à fin décembre.

L'encours des créances intérieures s'est situé à fin décembre 2023 à 17.667,6 milliards, en hausse de 1.961,7 milliards ou 12,5% par rapport à fin décembre 2022. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est amélioré de 370,4 milliards, pour se chiffrer à 6.261,9 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une augmentation de 1.591,2 milliards ou 16,2%, pour s'établir à 11.405,7 milliards.

La masse monétaire a progressé de 3,3% en glissement annuel, après +9,0% enregistré en 2022, en s'inscrivant à 17.440,1 milliards à fin décembre 2023. Ce recul du rythme de progression de la masse monétaire est liée au profil défavorable de la situation extérieure ayant entraîné la baisse des AEN de 32,2%.

En 2024, il est attendu une consolidation de 616,4 milliards des actifs extérieurs nets des institutions de dépôts et une augmentation de 2.826,5 milliards des créances intérieures, correspondant à un taux de croissance de 16,0%, portant la masse monétaire à 12,3% d'augmentation en rythme annuel.

2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,2% contre -6,8% en 2022. En 2024, il se situerait à -4,0% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 4,4% contre 5,2% en 2022. Pour 2024, il pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 58,1% contre 56,6% en 2022. En 2024, il est projeté à 58,0% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 34,5% contre 35,7% en 2022. Pour 2024, il s'établirait à 31,1% ;
- **le taux de pression fiscale** s'est établi à 13,6% contre 12,8% en 2022. Il est projeté à 14,4% en 2024.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, le taux de croissance est ressorti à 6,5% contre 6,2% en 2022 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les performances devraient se consolider en 2024, en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Pour maintenir ces performances, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- la mise en œuvre des réformes prévues dans la stratégie globale de mobilisation des recettes intérieures à moyen terme, notamment pour ce qui concerne l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exonérations fiscales et douanières ;
- la maîtrise des dépenses courantes et le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement ;
- une bonne mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit et la Facilité Elargie de Crédit (MEDC/FEC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) sur la période 2023-2026 ;
- la gestion prudente de la dette.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-5,4	-4,9	-6,8	-5,2	-5,2	-4,0
Taux d'inflation	2,4	4,2	5,2	≥3,0	4,4	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	46,3	50,2	56,6	51,4	58,1	58,0
Masse salariale/Recettes fiscales	42,0	36,5	35,7	33,8	34,5	31,1
Taux de pression fiscale	12,0	12,6	12,8	13,9	13,6	14,4
Taux de croissance du PIB	**0,7**	**7,1**	**6,2**	**7,2**	**6,5**	**7,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2023, le taux de croissance du PIB réel de la Guinée-Bissau s'est situé à 5,2% contre 4,6% en 2022, sous l'impulsion du dynamisme des secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 7,2% contre 7,9% en 2022. Pour 2024, le taux de croissance économique s'établirait à 5,9%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 est caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global qui s'est établi à 9,1% du PIB contre 6,5% en 2022. Le déficit budgétaire global est projeté à 3,3% du PIB en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit en 2023 pour se situer à 8,0% du PIB contre 8,1% en 2022. Pour 2024, le déficit courant est prévu à 6,7% du PIB.

La masse monétaire a baissé de 1,1% pour se chiffrer à 494,0 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2023, l'activité économique a enregistré un taux de croissance réelle de 5,2% contre 4,6% en 2022 (cf. graphique 5), sous l'impulsion du dynamisme des secteurs primaire et secondaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a été de 7,0% après 1,2% en 2022, impulsée par l'augmentation de 12,0% de la production de noix de cajou et de 4,4% de la production vivrière profitant de l'accroissement des cultures céréalières. Ces spéculations ont bénéficié des conditions climatiques favorables et de la politique gouvernementale de distribution de semences, d'engrais et d'équipements. Le sous-secteur de l'élevage a enregistré une croissance de 2,2% en 2023, après 2,0% un an plus tôt. Quant à la pêche, sa production a augmenté de 16,7% en lien avec la mise en service de nouvelles installations de production de glace pour la pêche, d'emballage et de conservation du poisson installées à Alto Bandim.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 11,6% en 2023, après 1,4% en 2022, en rapport avec la bonne tenue de l'ensemble de ses branches, notamment l'industrie extractive, les BTP et la branche « eau, électricité et gaz ». L'activité extractive a enregistré une croissance de 5,1%, après 4,6% en liaison avec les travaux menés dans le secteur du BTP. La poursuite des travaux d'infrastructures routières explique la hausse de 13,6% des BTP en 2023 contre 2,5% en 2022. La branche « eau, électricité et gaz » a augmenté de 22,9%, après 4,8% en 2022, du fait de l'achèvement de l'installation de la ligne d'interconnexion de l'Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), l'installation des stations de transformation, ainsi que la construction de réservoirs d'eau.

Le secteur tertiaire a connu un ralentissement en 2023 avec une croissance qui s'est située à 2,1% contre 8,1% un an plus tôt, du fait principalement de l'évolution contrastée des branches « commerce, restaurant et hôtel » (-3,2%), « transport et communications » (+4,0%) et « banques assurances et autres services » (+1,4%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB se situent, en 2023, respectivement à 2,4 points, 1,7 point et 1,1 point.

Du côté de la demande, la croissance en 2023 a été portée principalement par la consommation finale et la formation brute de capital fixe. La consommation finale a connu, comme en 2022, une hausse de 2,3%, en rapport avec la hausse de 4,8% de la consommation finale privée atténuée par la baisse de 7,8% de sa composante publique. L'évolution de la consommation publique s'explique par la mise en œuvre de

la stratégie de maitrise de la masse salariale. La FBCF totale a augmenté de 15,3% après 2,3% en 2022, sous l'effet de la hausse de 18,1% de la FBCF privée et de 14,1% de la composante publique. Ces augmentations sont en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures routières.

Les exportations et les importations de biens et services ont augmenté respectivement de 14,3% et de 7,8% en 2023 contre -12,3% et +7,6% en 2022.

Au total, en 2023, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB se sont établies, respectivement, à 2,2 points, 3,2 points et -0,2 point.

En 2023, le taux d'investissement global s'est établi à 24,8% contre 21,4% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 11,7%, après 3,8% en 2022.

En 2024, la dynamique de croissance se poursuivrait avec un taux de croissance du PIB réel de 5,9 après 5,2% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 5,8% contre 7,0% en 2023, en rapport avec la bonne tenue de la production vivrière et la hausse de la production de noix de cajou.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,3%, après 11,6% en 2023, sous l'effet du dynamisme des activités extractives et de l'augmentation des activités des BTP avec l'intensification des travaux d'infrastructures et l'amélioration de l'approvisionnement en eau et électricité.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire y compris les services non marchands augmenterait de 6,2% en 2024 contre 2,1% en 2023, soutenue par toutes ses composantes, à l'exception des services fournis par les administrations publiques.

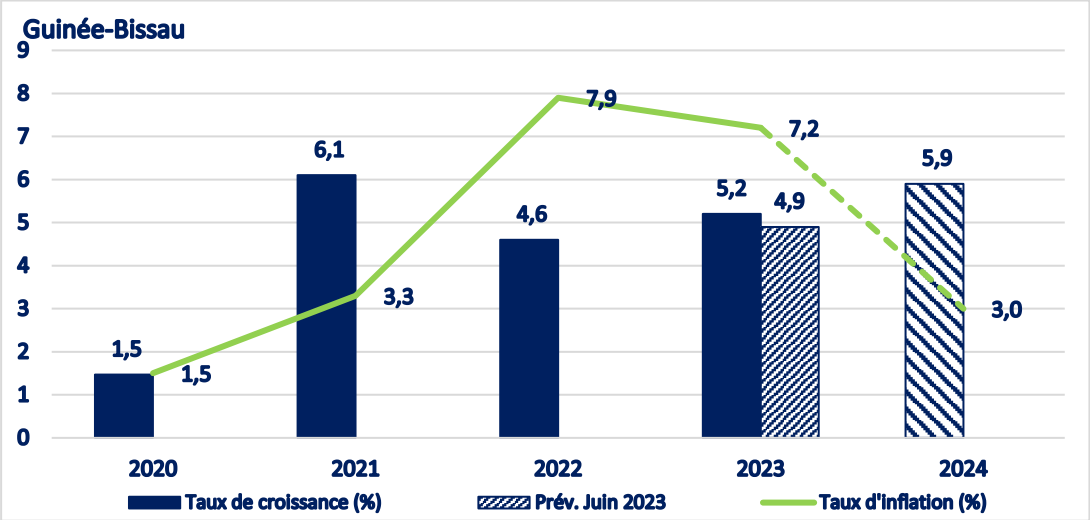
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 2,0 points, 0,8 point et 3,1 points.

Du côté de la demande en 2024, la croissance serait principalement soutenue par la FBCF qui progresserait de 13,5% et la consommation finale qui augmenterait de 5,7%. La FBCF serait tirée par sa composante privée (+38,4%) et publique (+1,9%). Quant à la consommation finale, elle augmenterait sous l'effet de sa composante privée (+6,5%) et de sa composante publique (+2,2%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2024 s'établiraient, respectivement, à 5,4 points, 3,1 points et -2,6 points.

Le taux d'investissement global en 2024 s'afficherait à 26,2%, après 24,8% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 14,2% contre 11,7% en 2023.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 7,2% en 2023 contre 7,9% en 2022. Cette évolution est liée, principalement, à la hausse des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+13,0%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+9,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+5,3%) et « Transport » (+4,4%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est situé à 2,8% contre 10,1% à la même période de l'année dernière. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2024 pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une aggravation des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons ont progressé de 0,5% pour se situer à 13,3% du PIB, après 14,6% en 2022. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'ensemble de ses composantes. Les recettes fiscales ont augmenté de 12,3% faisant ressortir le taux de pression fiscale à 8,8% contre 8,7% en 2022, en rapport notamment, avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant une augmentation des recouvrements fiscaux. Toutefois, l'évolution des recettes fiscales a été impactée par les réductions d'impôts sur le riz et le carburant introduites par le gouvernement. Les recettes non fiscales ont progressé de 19,5% pour se situer à 2,4% du PIB, après 2,3% en 2022. Les dons se sont inscrits en baisse de 31,6%, en lien avec le repli des dons projets. Ils ont représenté 2,0% du PIB, après 3,6% en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 17,2% pour se situer à 22,4% du PIB contre 21,2% en 2022.

Les dépenses courantes ont progressé de 13,8%, en lien principalement avec la hausse des dépenses de transfert et subventions (+6,1%) et des intérêts de la dette publique (+15,4%), atténuée par la baisse de 9,0% de la masse salariale dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses.

Les dépenses en capital ont augmenté de 21,0%, après une hausse de 8,9% en 2022. Elles ont porté sur la poursuite de l'exécution des projets de construction d'infrastructures énergétiques, des projets liés à la sécurité ainsi que la construction/réhabilitation des infrastructures routières.

Au total, en 2023, le déficit budgétaire global, dons compris, a représenté 9,1% du PIB contre 6,5% en 2022. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il est ressorti à 11,1% du PIB contre 10,2% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 80,7% contre 78,6% en 2022, soit une progression de 2,1 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 62,1% pour représenter 111,8% des recettes totales contre 78,2% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale a résulté de la hausse du service de la dette extérieure de 222,7% et de sa composante intérieure de 49,4%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 85,4% du total du service de la dette publique.

Pour 2024, les recettes totales et dons seraient en hausse de 20,8%, représentant 15,1% du PIB. Cette évolution proviendrait de la hausse de 6,2% des recettes fiscales qui représenteraient 8,8% du PIB, tandis que les recettes non fiscales augmenteraient de 7,6%. Quant aux dons, ils augmenteraient de 101,4% pour représenter 3,8% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 12,7%, après une hausse de 17,2% en 2023, pour représenter 18,4% du PIB contre 22,4% un an plus tôt, sous l'effet d'une baisse de 16,7% des dépenses courantes atténuée par une augmentation de 8,7% des dépenses en capital. La contraction des dépenses courantes s'expliquerait principalement par une réduction des intérêts sur la dette publique de 29,5%, tandis que la masse salariale connaitrait une légère baisse de 0,2%.

En conséquence, le solde budgétaire global, dons compris, se réduirait pour se situer à -3,3% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -7,1% du PIB.

Le taux d'endettement en 2024 se réduirait de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2023 pour se situer à 79,7%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, la balance des paiements s'est caractérisée par un déficit du solde global de 22,1 milliards, après -63,8 milliards en 2022. Cette évolution provient principalement de la bonne tenue du compte financier.

Le déficit du compte courant a augmenté passant de 91,8 milliards en 2022 à 95,3 milliards en 2023, sous l'effet de la hausse de l'excédent des revenus primaires, atténuée par l'aggravation du déficit des biens et services. Le déficit commercial a augmenté, en liaison avec la baisse des exportations (-6,7%) plus importante que celle des importations (-2,8%). La baisse des importations est induite par les achats de produits pétroliers (-13,7%) et des biens alimentaires (-11,8%). Le déficit courant s'est situé à 8,0% du PIB contre 8,1% en 2022.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 5,0 milliards. Le déficit courant est prévu à 6,7% du PIB.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont chiffrés à 244,2 milliards

à fin décembre 2023, en baisse de 22,1 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2022.

Les créances intérieures ont connu une hausse de 23,6 milliards ou 8,2% sur un an, pour s'établir à 311,7 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC a augmenté de 27,0 milliards, passant de 97,4 milliards à fin décembre 2022 à 124,4 milliards à fin décembre 2023. Les créances sur l'économie ont baissé de 3,5 milliards (-1,8%), permettant de fixer leur niveau à 187,3 milliards après un encours de 190,8 milliards en 2022.

Comparée à son niveau de fin décembre 2022, la masse monétaire a baissé de 1,1% pour se chiffrer à 494,0 milliards.

En 2024, le taux de croissance de la masse monétaire ressortirait à 2,8%, reflétant l'amélioration attendue des actifs extérieurs nets de 5,0 milliards ou +2,0% et de celle des créances intérieures de 16,4 milliards.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présentent comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -9,1% contre -6,5% en 2022. Il serait de -3,3% en 2024 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 7,2% contre 7,9% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation serait en dessous de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 80,7% contre 78,6% en 2022. Il est projeté à 79,7% en 2024 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 54,1%, après 66,4% en 2022. Le ratio serait de 50,8% en 2024 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 8,8% contre 8,7% en 2022. Le taux est attendu à 8,8% en 2024.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, le taux de croissance du PIB réel a été de 5,2% contre 4,6% en 2022 dans un contexte de hausse du niveau général des prix. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une détérioration du solde budgétaire global.

En vue de consolider les performances économiques, les Autorités de la Guinée-Bissau sont invitées à poursuivre :

- les actions visant la consolidation du climat socio-politique en vue d'assurer un environnement propice au développement socio-économique ;
- les actions pour contenir la hausse des prix, notamment ceux de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et des produits alimentaires ;
- les mesures de soutien aux populations ainsi que celles relatives à la réhabilitation des pistes rurales en vue de l'approvisionnement régulier des marchés de produits vivriers ;

- la bonne mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI, sur la période 2024-2025 ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers des actions de sensibilisation au civisme fiscal, la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- une gestion saine et prudente de l'endettement public.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-9,0	-7,3	-6,5	-4,2	-9,1	-3,3
Taux d'inflation	1,5	3,3	7,9	≥3,0	7,2	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	69,2	77,2	78,6	76,7	80,7	79,7
Masse salariale/Recettes fiscales	78,1	62,6	66,4	51,7	54,1	50,8
Taux de pression fiscale	7,2	9,0	8,7	9,1	8,8	8,8
Taux de croissance du PIB	**1,5**	**6,3**	**4,6**	**4,9**	**5,2**	**5,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév juin 2023 ; Réal : Réalisations)

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2023, le taux de croissance est ressorti à 4,7% après 3,5% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation est ressorti à 2,1% en 2023 contre 9,7% en 2022. Pour 2024, le taux de croissance serait de 5,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2023 a été marquée par une amélioration du solde budgétaire qui s'est établi à -4,4% du PIB contre -5,2% en 2022. Il serait de -4,4% en 2024 comme en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est situé à 3,0% du PIB en 2023 contre 7,9% en 2022. Il serait de 0,6% en 2024.

La masse monétaire a baissé de 1,1%, pour ressortir à 4.729,1 milliards à fin décembre 2023.

2.5.1 PRODUCTION

En 2023, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,7% contre 3,5% en 2022 (cf. graphique 6). Cette progression est tirée par les secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 3,7%, après une croissance de 2,5% en 2022, sous l'effet de la reprise de la production cotonnière et de la bonne tenue de la production vivrière. La production cotonnière est ressortie en hausse de près de 49,5% en liaison avec la poursuite des mesures de soutien aux producteurs, notamment, la mise en œuvre des reformes du secteur coton avec la révision à la hausse du prix au producteur, la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole et le renforcement de la subvention des intrants agricoles. La production vivrière est en repli de 1,2%. L'élevage et la chasse ainsi que la pêche ont maintenu pratiquement leur niveau de croissance de 2022, profitant de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'est établi à 0,7% contre 1,6% en 2022. Cette décélération est en rapport avec les contreperformances des industries textiles (-18,2%) et les autres industries (-2,3%). Quant aux branches des « industries agroalimentaires » (+6,9%), de la « Construction » (+3,2%), de l'« Electricité, eau » (+0,7%) et de la « métallurgie fonderie » (+0,5%), elles ont enregistré des hausses.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 6,6% contre 6,3% en 2022, tirée essentiellement par la performance de l'ensemble des secteurs d'activités dont l'« hôtellerie et restauration » (+7,7%) et l'activité de l'administration publique (+7,3%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 se sont respectivement chiffrées à 1,3 point, 0,1 point et 3,3 points.

Du côté de la demande, la croissance est portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale publique a progressé de 7,3% et celle des ménages 4,1%. La FBCF privée s'est accrue de 0,6% et celle publique 0,2%. S'agissant des échanges extérieurs en 2023, les exportations de biens et services ont augmenté de 0,9% contre une hausse des importations de biens et services de 1,8%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 sont respectivement de 4,3 points, 0,7 point et -0,3 point.

Le taux d'investissement global s'est établi à 18,9% en 2023 contre 19,2% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 8,3% en 2023 contre 8,1% en 2022.

En 2024, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de des secteurs primaire et tertiaire. Le taux de croissance économique est projeté à 5,0%.

La progression de la valeur ajoutée du secteur primaire serait de 6,8%, tirée principalement par la hausse de la production de l'agriculture d'exportation (+31,3%) et celle vivrière (+6,8%). L'activité au niveau du secteur secondaire reculerait de 1,2%, sous l'effet de la baisse de la branche « métallurgie fonderie » (-11,5%), les autres branches s'inscrivant en hausse. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 6,2%, en lien avec la bonne tenue de toutes les branches, notamment, le « commerce » (+7,2%), les « transports et communication » (+8,7%) et l'« hôtellerie et restauration » (+5,7%).

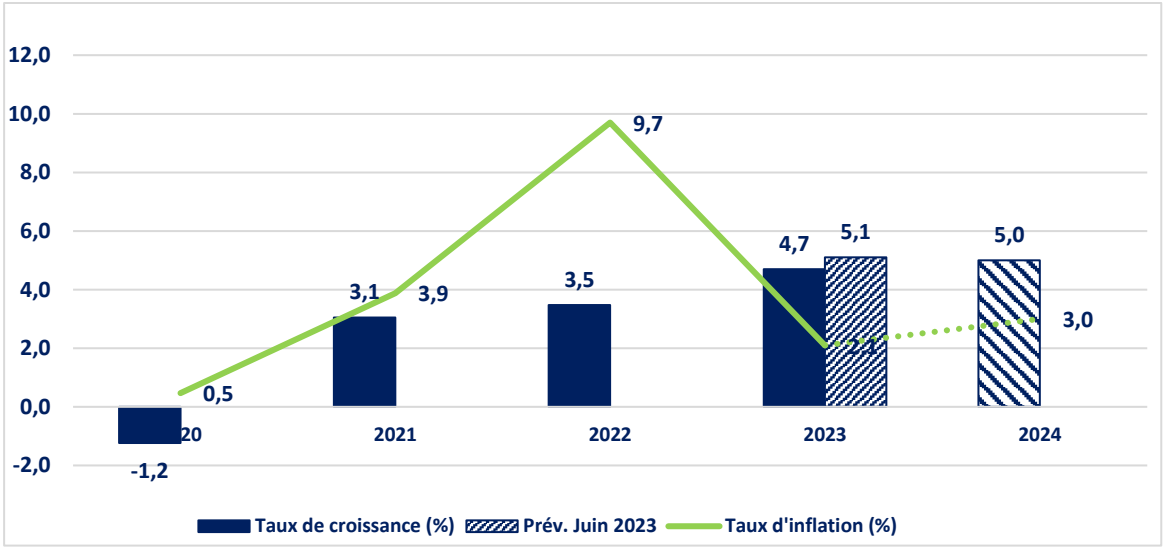
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024, seraient respectivement, de 2,4 points, -0,2 point et 2,8 points.

Du côté de la demande en 2024, la croissance serait soutenue par la consommation finale portée par ses composantes publique (+4,2%) et privée (+4,0%). La FBCF serait en hausse de 4,5%, sous l'effet essentiellement de sa composante publique (+6,5%). Quant aux échanges extérieurs, les exportations baisseraient de 0,8% et les importations de 1,6%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2024 seraient respectivement de 3,7 points, 0,9 point et 0,4 point.

Le taux d'investissement en 2024 s'établirait à 17,6% après 18,9% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 10,8% contre 8,3% en 2023.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,1% contre 9,7% en 2022. Cette hausse modérée s'explique essentiellement par la hausse des prix au niveau des fonctions « Biens et services divers » (+5,0%), « Loisir et culture » (+4,6%), « Transport » (+4,5%), « Enseignement » (+4,4%), « Restaurant et hôtel » (+ 3,1%), atténuée par la baisse des prix des fonctions « Communication » (-2,7%) et « Santé » (-0,9%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 0,1% contre 5,3% à la même période de 2023. Pour toute l'année 2024, le taux d'inflation se situerait en-dessous de 3%.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons ont connu une hausse de 14,0% pour représenter 20,8% du PIB en 2023 contre 20,1% en 2022. Cette évolution s'explique par les recettes totales qui ont progressé de 14,1% pour représenter 20,5% du PIB contre 19,7% en 2022. Les recettes fiscales ont progressé de 19,5% pour situer le taux de pression fiscale à 14,7% en 2023 contre 13,6% en 2022. Quant aux dons, ils ont progressé de 5,8% pour représenter 0,4% du PIB comme en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 8,9% pour représenter 24,7% du PIB en 2023 après 26,0% en 2022. Cette évolution est principalement tirée par les dépenses courantes (+13,7%), sous l'effet d'un accroissement des dépenses de biens et services (+46,4%), de la masse salariale (+7,4%) et des intérêts de la dette (+13,3%). Quant aux dépenses en capital, elles ont augmenté de 1,5% pour représenter 3,6% du PIB en 2023 contre 3,9% en 2022.

Au total, les soldes budgétaires se sont améliorés en 2023. Le solde budgétaire global dons compris s'est établi à -3,9% du PIB contre -4,9% en 2022. Le déficit global hors dons est ressorti à 4,2% du PIB contre 5,2% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 51,7% contre 50,5% en 2022, soit une hausse de 1,2 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 13,9% pour représenter 33,6% des recettes totales contre 34,0% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 22,1%, sa composante extérieure ayant baissé de 14,3%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 83,2% du total du service de la dette publique.

En 2024, le déficit budgétaire global s'établirait à 4,4% du PIB contre 3,9% en 2023.

Les recettes totales et dons progresseraient de 10,5% pour représenter 21,3% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,5% pour se situer à 14,8% du PIB. Les recettes non fiscales connaitraient une contraction de 7,0% pour représenter 0,7% du PIB. Les dons baisseraient de 89,3% pour représenter 0,6% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 12,3% en 2024 pour représenter 25,6% du PIB. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des dépenses de transfert et subvention de 35,7% ainsi que de celle des intérêts de la dette de 11,2%.

En 2024, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 52,7%.

2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, les comptes extérieurs ont enregistré un solde global déficitaire de 554,4 milliards contre un déficit de 459,2 milliards en 2022, du fait d'une détérioration du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 542,9 milliards pour se situer à 377,4 milliards en 2023, en liaison notamment avec une réduction de la balance commerciale et du solde des revenus secondaires. Le déficit commercial s'est réduit de 800,7 milliards, sous l'action conjuguée d'une baisse des importations de biens (-11,6%) et d'une hausse des exportations de biens (+2,7%). La baisse des importations est imprimée par les achats de produits alimentaires (-37,7%) et de produits pétroliers (-16,5%), tandis que les exportations ont tiré profit des ventes d'or (+8,0%) et d'animaux vivants (+63,8%). Au total, le déficit courant est ressorti à 3,0% du PIB en 2023 contre 7,9% en 2022.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 82,3 milliards, après celui de 71,7 milliards un an plus tôt, en lien avec l'augmentation des dons-projets. Le compte financier a connu une évolution défavorable, en rapport avec les autres investissements, les investissements directs et les investissements de portefeuille.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 630,9 milliards contre un déficit de 554,4 milliards un an plus tôt. Le déficit courant se situerait à 0,6% du PIB.

2.5.5 SITUATION MONETAIRE

Une contraction des actifs extérieurs nets de 554,4 milliards est observée en 2023, portant leur niveau à fin décembre 2023 à -46,0 milliards, après 508,4 milliards à fin 2022.

Les créances intérieures ont progressé de 509,3 milliards ou 10,0% pour s'établir à 5.595,1 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se sont renforcées de 469,2 milliards, pour ressortir à 1.808,8 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie a augmenté de 40,2 milliards ou 1,1% pour s'établir à 3.786,2 milliards.

La masse monétaire a baissé de 1,1%, pour ressortir à 4.729,1 milliards à fin décembre 2023.

En 2024, il est attendu une consolidation des actifs extérieurs nets de 630,9 milliards et une augmentation des créances intérieures de 841,8 milliards, en lien avec le recours au marché régional pour le financement des dépenses publiques. La masse monétaire ressortirait en hausse de 7,4%.

2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti en 2023 à -3,9% contre -4,9% en 2022. Pour 2024, le déficit budgétaire se situerait à 4,4% du PIB ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 2,1% en 2023 contre 9,7% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;

le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal s'est établi à 51,7% en 2023 contre 50,5% en 2022. Il serait de 52,7% en 2024 ;

- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** est ressorti à 52,6% en 2023 contre 56,8% en 2022. Le ratio s'établirait à 51,1% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,7% en 2023 après 13,6% en 2022. Il serait de 14,8% en 2024.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, l'activité économique a connu une croissance de 5,2%, en lien avec la hausse des activités dans les secteurs primaire et tertiaire. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une réduction du déficit budgétaire global qui est passé de 5,2% du PIB en 2022 à 4,4%.

Pour assurer la stabilité macroéconomique, les Autorités du Mali sont invitées à poursuivre :

- les actions visant la consolidation de la paix et de la sécurité ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures à travers notamment la modernisation et l'amélioration des administrations fiscale et douanière ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- une gestion prudente de la dette.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-6,8	-4,9	-4,9	-5,0	-3,9	-4,4
Taux d'inflation	0,5	3,9	9,7	≥3,0	2,1	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	47,3	51,6	50,5	52,7	51,7	52,7
Masse salariale/Recettes fiscales	43,0	47,2	56,8	51,8	52,6	51,1
Taux de pression fiscale	14,3	15,3	13,6	15,1	14,7	14,8
Taux de croissance du PIB	**-1,2**	**3,1**	**3,5**	**5,1**	**4,7**	**5,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : Réalisations)

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2023, le taux de croissance du PIB réel a été de 2,5% contre 11,9% en 2022, porté particulièrement par les secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 3,7% contre 4,2% en 2022. Pour l'année 2024, le taux de croissance est projeté à 10,6%.

L'exécution des finances publiques a été marquée par une amélioration des principaux soldes, sous l'effet d'une réduction moins importante des recettes que celle des dépenses. Le déficit global dons compris s'est établi à 5,4% du PIB en 2023 après 6,7% en 2022.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant est passé de 16,2% du PIB en 2022 à 12,3% en 2023. Il est attendu à 3,4% du PIB en 2024.

Comparée à son niveau de décembre 2022, la masse monétaire a enregistré une baisse de 0,9%, en ressortant à 1.844,9 milliards à fin décembre 2023.

2.6.1 PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance économique s'est affiché à 2,5% contre 11,9% en 2022 (cf. graphique 7), principalement soutenu par l'évolution dans tous les secteurs d'activité, dans un contexte marqué par la crise socio-politique et la persistance de la crise sécuritaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 4,5%, après une hausse de 25,5% en 2022, expliquée essentiellement par la hausse de la production agricole sous l'effet des conditions climatiques favorables. Le sous-secteur de l'élevage a enregistré une croissance de 4,9%.

L'activité dans le secteur secondaire a progressé de 2,9% en 2023, après une hausse de 2,5% en 2022, sous l'effet de la performance de toutes ses branches, à l'exception des activités extractives (-1,5%). La production dans la branche « électricité et gaz » (+6,7%) a notamment profité de l'augmentation des capacités de fourniture d'électricité. Au niveau de la branche « construction » (+4,6%), la hausse s'explique par la finalisation des travaux de construction du pipeline et la poursuite des projets structurants. L'accroissement des activités manufacturières (+5,3%) porte l'empreinte de la bonne tenue de la production de produits pétroliers raffinés et autres matériaux de construction (ciment).

Le taux de croissance du secteur tertiaire s'est situé à 1,7% contre 5,5% en 2022. Les services de « restauration et d'hébergement » ont chuté de 0,5% en 2023, après une hausse de 4,7% un an plus tôt, du fait, entre autres, de la situation socio-politique. Les valeurs ajoutées des « transports » (+4,3%), du « commerce » (+2,0%) et des « télécommunications » (+9,8%) se sont inscrites en hausse.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2023 ont été, respectivement, de 1,7 point, 0,6 point et 0,2 point.

Du côté de la demande, l'évolution du PIB réel a été portée principalement par la consommation finale, les investissements étant en baisse. La consommation finale a crû de 4,2% comme en 2022, portée essentiellement par sa composante publique (+14,7%), en rapport avec les actions gouvernementales de soutien aux ménages les plus vulnérables. La FBCF s'est contractée de 0,2% en 2023 contre une augmentation de 6,5% un an plus tôt, sous l'effet de la baisse de 31,2% de la composante publique,

la FBCF privée ayant augmenté de 14,6%. Les importations et les exportations ont augmenté respectivement de 0,5% et de 9,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 3,5 points, -1,8 point et 0,8 point.

En 2023, le taux d'investissement global s'est situé à 24,2% contre 27,2% en 2022. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il a été 10,6% contre 11,3% en 2022.

En 2024, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 10,6% après 2,5% en 2023, porté essentiellement par la production du pétrole destiné à l'exportation.

Le secteur primaire croitrait de 8,1%, après 4,5% un an plus tôt. Cette hausse serait liée à l'évolution de la branche agriculture qui enregistrerait une croissance de 9,1%, imputable à la bonne répartition de la pluviométrie dans l'espace et dans le temps, combiné aux effets des efforts du Gouvernement de soutien au secteur agricole. Les autres branches de ce secteur (l'élevage, la pêche et la sylviculture) profiteraient de la bonne tenue de la branche agriculture. Ainsi, elles croitraient respectivement de 5,0% ; 6,2% et 3,8% pour l'élevage, la pêche et la sylviculture.

Le secteur secondaire connaitrait un taux de croissance de 19,9% contre 2,9% en 2023, sous l'effet du dynamisme des activités extractives (+49,6%) et de la bonne tenue des industries manufacturières (+4,4%), des activités de BTP (+8,1%) et de la production énergétique (+4,2%). Concernant particulièrement le pétrole brut, la production journalière est projetée à 79 836 b/j contre 19 840 b/j en 2023.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 5,7% en 2024 contre 1,7% en 2023, sous l'impulsion des activités de transports (+20,9%), de commerce (+3,6%) et des télécommunications (+7,8%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2024, respectivement, de 3,2 points, 4,0 points et 3,4 points.

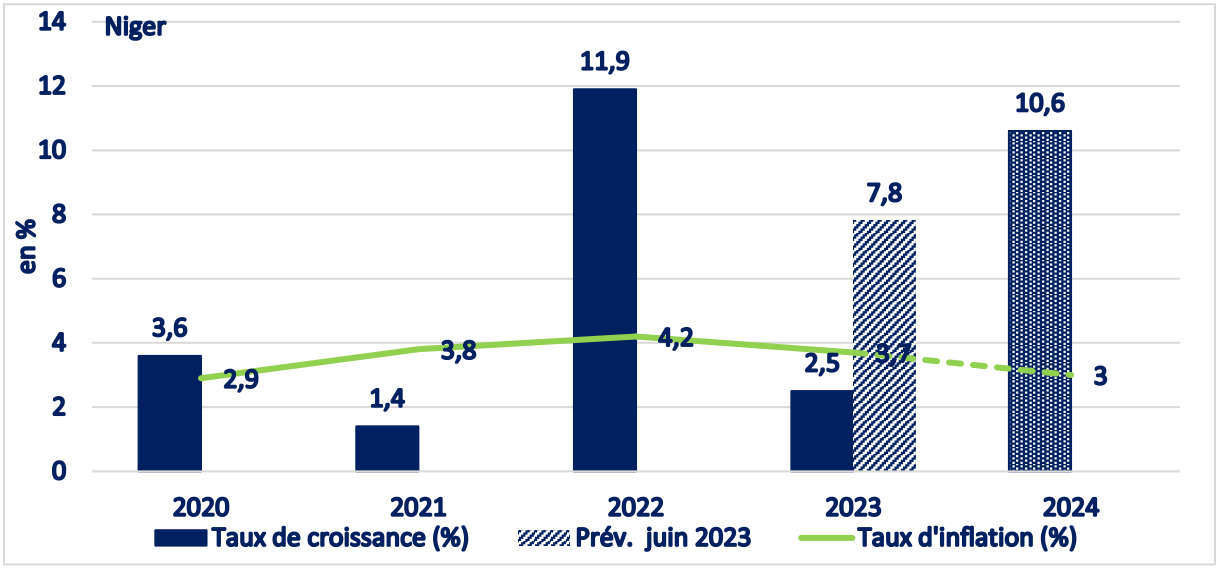
Du côté de la demande, en 2024, la croissance serait portée par toutes ses composantes. La consommation finale augmenterait de 8,3%, après 4,2% en 2023, sous l'effet de la hausse de 9,4% de la consommation publique et de 7,9% de celle privée. Quant à la FBCF, elle serait en hausse de 13,6%, après la baisse de 0,2% enregistrée en 2023, soutenue essentiellement par sa composante publique (+14,6%) et privé (+14,0%).

Les exportations et les importations en 2024 progresseraient respectivement de 75,1% et 9,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 4,2 points, 1,6 point et 4,8 points.

Le taux d'investissement global en 2024 s'établirait à 25,3% après 24,2% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 12,2% après 10,6% en 2023.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger



Sources : CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,7% en 2023 contre 4,2% en 2022. Cette évolution est imputable principalement à la hausse du niveau des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+7,1%), « logements eau, électricité » (+5,4%), « Biens et services divers » (+4,5%), « Alimentations et boissons non alcoolisées » (+4,3%), « Meubles et articles de ménages » (+4,0%), « Transport » (+2,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,1%) et « Restaurants et hôtels » (+2,4%).

Au cours des cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen a été de 9,5% contre 1,1% en 2023. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2024 se situerait au-dessus de 3%.

2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en rapport avec une diminution, en valeur absolue, des recettes moins importantes que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont baissé de 25,7% pour représenter 10,4% du PIB en 2023 contre 14,9% en 2022. Les recettes fiscales se sont contractées de 9,9%, induisant un taux de pression fiscale de 8,0% contre 9,5% en 2022. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont augmenté de 0,1% pour représenter 0,7% du PIB comme en 2022. Quant aux dons, ils se sont considérablement réduits pour représenter 1,7% du PIB contre 4,7% en 2022.

En rapport avec la situation sociopolitique, les dépenses totales et prêts nets se sont contractés de 22,4% pour représenter 15,8% du PIB contre 21,6% en 2022, sous l'effet de la baisse de 43,1% des dépenses en capital et de celle des dépenses courantes de 1,5%. La contraction des dépenses courantes proviendrait d'une baisse de matériels et fournitures de 12,9% et des transferts et subventions de 10,5%.

Au total, le solde global, dons compris, s'est situé à -5,4% du PIB en 2023 contre -6,7% en 2022. Le solde global hors dons est passé de -11,4% du PIB en 2022 à -7,1% en 2023.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 52,0% contre 50,5% en 2022, soit une progression de 1,5 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a baissé de 44,8% pour représenter 42,2% des recettes totales contre 56,8% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la baisse du service de la dette intérieure de 45,4% et sa composante extérieure de 42,2%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 79,9% du total du service de la dette publique.

En 2024, la situation des finances publiques se traduirait par une amélioration des principaux soldes en lien avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 36,8% pour se situer à 12,4% du PIB contre 10,4% en 2023. Cette performance serait essentiellement portée par un accroissement des recettes pétrolière. La hausse de 19,3% des recettes fiscales induirait un taux de pression fiscale de 8,3%, en augmentation de 0,3 point par rapport à 2023. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 119,3% pour représenter 0,9% du PIB, après 0,5% en 2023. S'agissant des dons, ils augmenteraient pour représenter 3,0% du PIB contre 1,7% du PIB en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 27,9% pour représenter 6,9% du PIB contre 6,2% en 2023. Cette évolution proviendrait, notamment, de la hausse des dépenses courantes de 16,5% du fait, principalement, des transferts et subventions (+13,9%), des charges d'intérêts de la dette publique (+36,6%) et de la masse salariale de (+8,3%). En ce qui concerne les dépenses en capital, elles progresseraient de 27,9% contre une baisse de 43,1% en 2023.

Le déficit budgétaire global en 2024 s'établirait à 4,1% contre 5,4% en 2023. Le déficit budgétaire global, hors dons, se situerait à 7,2% contre 7,1% en 2023.

L'encours de la dette publique intérieure et extérieure en 2024 est projeté à 49,6% contre 52,0% du PIB en 2023.

2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 299,3 milliards après un déficit de 1,7 milliard en 2022, sous l'effet de l'évolution défavorable du compte de capital et du compte financier.

Le déficit du compte courant en 2023 s'est réduit de 19,4% pour se situer à 1.256,7 milliards contre 1.559,5 milliards en 2022, expliqué notamment par le repli du déficit de la balance des biens et services. Ce repli est en lien avec une baisse des importations (-21,2%) plus importante que celle des exportations (-6,6%). L'évolution des importations s'explique par la contraction des achats des biens intermédiaires (-37,3%), de produits alimentaires (-33,8%), des autres biens de consommation courantes (-19,9%) et des produits pétroliers (-14,0%). Les exportations ont reculé sous l'effet essentiellement de la baisse des ventes de pétrole (-25,8%), d'or (-14,7%), d'oignons (-8,1%) et d'animaux vivants (-8,0%). Au total, le déficit courant en 2023 est ressorti à 12,3% du PIB contre 16,2% en 2022.

Le compte de capital est ressorti excédentaire de 188,4 milliards, en recul de 246,6 milliards par rapport à 2022. L'excédent du compte financier a baissé de 31,1% pour

se situer à 769,0 milliards, en rapport avec la contraction des investissements directs et des autres investissements.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 456,3 milliards contre un déficit de 299,3 milliards un an plus tôt. Le déficit courant se situerait à 3,4% du PIB.

2.6.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se sont établis à 400,1 milliards à fin décembre 2023, en baisse de 299,3 milliards par rapport à fin décembre 2022.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 183,7 milliards ou 11,6% pour ressortir à 1.766,9 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui était de 225,5 milliards en décembre 2022, a augmenté de 287,6 milliards pour s'établir à 513,1 milliards. Les créances sur l'économie ont baissé de 7,6%, pour atteindre 1.253,9 milliards à fin décembre 2023.

Comparée à son niveau de décembre 2022, la masse monétaire a enregistré une baisse de 0,9%, en ressortant à 1.844,9 milliards à fin décembre 2023.

En 2024, la masse monétaire connaîtrait une hausse de 6,9% par rapport à son niveau de décembre 2023. Cette augmentation serait portée par la consolidation attendue des actifs extérieurs nets de 456,3 milliards et de l'augmentation des créances intérieures (109,9 milliards ou +6,2%). L'amélioration des actifs extérieurs nets serait portée par les recettes de la vente des produits pétroliers.

2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023, se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,4% contre -6,7% en 2022. Il serait de -4,1% en 2024 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen est** ressorti à 3,7% contre 4,2% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB s'est situé à** 52,0% du PIB contre 50,5% en 2022. Il se situerait à 49,6% en 2024 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 44,6% contre 38,0% en 2022. Le ratio s'afficherait à 40,6% en 2024 ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 8,0% contre 9,5% en 2022. Il s'établirait à 8,3% en 2024.

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le dynamisme de l'économie a ralenti, le taux de croissance du PIB réel s'étant situé à 2,5% en 2023 contre 11,9% en 2022. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 5,4% du PIB.

Afin de parvenir à une consolidation budgétaire à moyen terme, les Autorités du Niger sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la situation sécuritaire et l'amélioration de l'environnement socio-politique ;
- les actions nécessaires pour la production et l'exportation du pétrole ;
- les actions de recouvrement de recettes budgétaires à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et la contrebande ainsi que la maîtrise des exonérations ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2020	2021	2022	2023		2024*
				Prév.	Réal.	
Solde global/PIB	-5,3	-5,9	-6,7	-6,3	-5,4	-4,1
Taux d'inflation	2,9	3,8	4,2	≤3,0	3,7	≥3,0
Encours de la dette publique/PIB	44,4	50,8	50,5	54,9	52,0	49,6
Masse salariale/Recettes fiscales	39,1	38,2	38,0	30,8	44,6	40,5
Taux de pression fiscale	9,6	10,1	9,5	10,8	8,0	8,3
Taux de croissance du PIB	3,6	1,4	11,9	7,8	2,5	10,6

Sources : : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger Prév. : Prévisions juin 2023 ; réal : réalisations)

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2023, l'activité économique a progressé de 4,6% après 3,8% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 5,9% contre 9,7% en 2022. En 2024, il est prévu un taux de croissance économique de 7,3%.

L'exécution des finances publiques en 2023 s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 4,9% du PIB. Pour 2024, le déficit se situerait à 4,5% du PIB.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est situé à 15,6% du PIB en 2023 contre 20,0% en 2022. Il est projeté à 11,2% du PIB en 2024.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 9,6%, pour se situer à 9.827,6 milliards à fin décembre 2023.

2.7.1 PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 4,6% après 3,8% en 2022 (cf. graphique 8), en lien notamment, avec la bonne tenue de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire en 2023 a progressé de 7,3% contre 0,3% un an plus tôt, en rapport avec les performances enregistrées au niveau de ses composantes. En particulier, les activités de pêche ont augmenté (+5,5%) à la faveur de la hausse au niveau de sa composante artisanale et de la reprise de la pêche industrielle. Quant au sous-secteur de l'élevage (+5,0%), il a profité du bon fonctionnement des abattoirs régionaux et de la lutte contre les abattages clandestins.

L'activité du secteur secondaire en 2023 a augmenté de 3,7% contre 2,6% en 2022, soutenue principalement par les activités de raffinage (+91,0%), la production de matériaux de construction (+13,0%), les BTP (+9,0%) et la production d'électricité (+11,8%). Les activités de BTP ont profité de la poursuite des grands travaux, notamment, la phase 2 de la Plateforme industrielle internationale de Diamniadio (PI2D). Quant à la branche « Electricité, Gaz », sa progression s'explique par la mise en œuvre des actions contenues dans la « Lettre de politique de développement du secteur énergétique » (LPDSE, 2019-2023)[2]. Les performances du secteur industriel ont été atténuées par le repli des activités extractives (-11,1%) en lien avec la baisse des productions d'or (-16,7%), de sel (-7,6%) et du zircon (-15,3%).

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 4,7% en 2023 après 5,1% en 2022, sous l'effet des bonnes performances de toutes ses branches. Le commerce a augmenté de 3,0%. Les transports (+4,4%) ont profité notamment du trafic du Train Express régional (TER) et du dynamisme dans le sous-secteur aérien. Les branches « Information et communication » et « Services financiers et d'assurance » ont progressé, respectivement, de 5,3% et 7,1%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 1,1 point, 0,8 point et de 2,7 points.

Du côté de la demande, en 2023, la croissance a été tirée essentiellement par la consommation finale.

[2] Boussole en matière de développement du secteur énergie du Sénégal

La consommation finale a augmenté de 6,1% contre 3,1% en 2022, sous l'effet de sa composante privée (+7,4%).Quant à la FBCF, elle a augmenté de 12,8% après une hausse de 11,0% en 2022, imputable au renforcement de l'investissement privé (+14,1%) et de l'investissement public (+6,2%).

Les exportations et les importations de biens et services ont baissé, respectivement, de 9,6% et 4,5% contre des hausses respectives de 22,5% et 43,5% en 2022.

En 2023, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 5,0 points, 0,4 point et -0,8 point.

Le taux d'investissement global s'est établi à 44,3% contre 45,6% en 2022. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est maintenu à 19,3% en 2023.

En **2024**, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 7,3% contre 4,6% en 2023. Cette croissance serait tirée par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité serait en hausse de 4,8% après 7,3% en 2023, tirée par les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

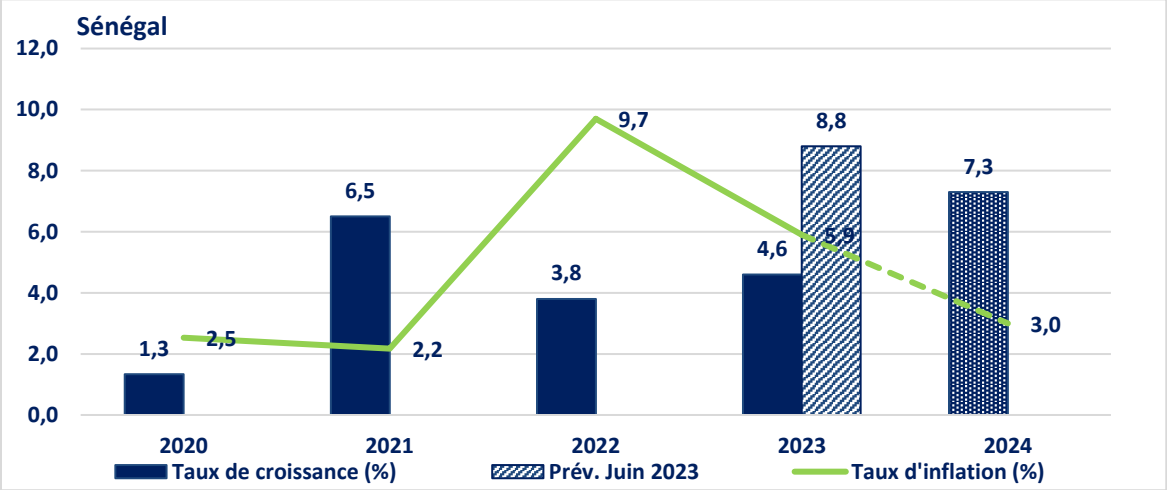
Le secteur secondaire retrouverait son dynamisme, avec un taux de croissance projeté à 16,2% en 2024, sous l'effet du rebond du sous-secteur des industries extractives. Ce rebond serait, essentiellement, lié à l'intégration des productions de pétrole et gaz attendues respectivement à 10 millions de barils et 7 Tbtu.

La croissance du secteur tertiaire se poursuivrait, avec une valeur ajoutée en hausse de 4,9% en 2024, soutenue par la bonne orientation des activités dans le commerce, les services d'hébergement et de restauration ainsi que le transport.

Du côté de la demande, en 2024, la consommation finale progresserait de 3,7% après 6,1% en 2023. La FBCF croitrait de 12,9% sous l'effet de ses composantes publique (+36,5%) et privée (+8,7%). S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations de biens et services progresseraient, respectivement, de 12,5% et 6,7%, en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz.

Le taux d'investissement global en 2024 s'établirait à 36,7% après 44,3% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 20,0% après 19,3% en 2023.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en **2023** est ressorti à 5,9% contre 9,7% en 2022. Cette hausse des prix à la consommation s'explique principalement par le renchérissement des prix des fonctions « Loisirs et culture » (+9,4%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+7,0%), « Restaurants et hôtels » (+6,4%), « Biens et services divers » (+6,1%) et « Communication » (+6,0%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est situé à 2,4% contre 9,4% à la même période de l'année dernière. Si cette tendance se maintient, pour toute l'année 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une hausse plus importante des recettes totales que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 10,2% pour représenter 20,9% du PIB contre 20,5% en 2022, sous l'effet principalement des recettes fiscales en hausse de 11,9%, le taux de pression fiscale étant de 18,8% contre 18,2% en 2022. Cette évolution porte les empreintes de la Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT), visant l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales. Les recettes non fiscales ont baissé de 17,9% pour représenter 1,1% du PIB contre 1,5% en 2022. Les dons ont augmenté de (+29,3%) pour représenter 1,0% du PIB contre 0,9% en 2022, en rapport avec la hausse de ses composantes.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 4,9% pour représenter 25,8% du PIB contre 26,7% en 2022, du fait essentiellement de la hausse des dépenses en capital. En effet, les dépenses en capital ont augmenté (+6,9%) pour représenter 7,3% du PIB. Les dépenses courantes ont augmenté de 4,4%, du fait de la hausse de la charge d'intérêt de la dette publique (+48,1%) ainsi que la masse salariale (+14,9%).

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, en 2023 a représenté -4,9% du PIB contre -6,1% un an plus tôt. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'est établi à -5,9% contre -7,0% en 2022.

En 2023, le taux d'endettement a été de 73,6% contre 68,2% en 2022, soit une hausse de 5,4 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 33,4% pour représenter 47,4% des recettes totales contre 39,2% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 44,5% ; sa composante intérieure progressant de 16,7%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 34,9% du total du service de la dette publique.

Pour 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons progresseraient de 20,1% pour représenter 21,8% du PIB contre 20,9% en 2023. Les recettes fiscales seraient en hausse de 19,1% induisant un taux de pression fiscale de 19,5%, en augmentation de 0,6 point par rapport à 2023. Les recettes non fiscales représenteraient 1,0% du PIB contre 1,1% en 2023. S'agissant des dons, ils augmenteraient de 61,1% pour s'établir à 1,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 14,7% pour représenter 25,7% du PIB, tirés par les dépenses courantes et en capital. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,9%, sous l'effet de la hausse de la masse salariale (+10,6%), des charges de la dette publique (+1,6%) et des autres dépenses courantes (+5,9%). Les dépenses en capital progresseraient de 34,3%, en lien avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures.

Au total, le solde budgétaire global s'établirait à -3,9% contre -4,9% en 2023. Le solde global hors dons ressortirait à -5,3% du PIB en 2024 après -5,9% en 2023.

Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 70,1% en 2024 contre 73,6% en 2023.

2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, les transactions extérieures se sont soldées par un excédent global de 84,0 milliards contre un déficit de 62,1 milliards en 2022, sous l'effet principalement de la réduction du déficit courant.

Le déficit courant s'est réduit de 495,9 milliards pour ressortir à 2.961,1 milliards en 2023, en lien avec l'amélioration du solde des biens et services. Cette évolution est expliquée par la baisse des importations (-8,9%) plus importante que celle des exportations (-6,7%). La baisse des exportations provient du recul des ventes d'acide phosphorique (-43,9%), de l'arachide (-30,4%) et des produits halieutiques (-6,5%), atténué par la hausse des ventes d'or (+7,7%), de phosphate (+4,6%) et des produits pétroliers (+4,2%). Quant aux importations, elles ont reculé du fait de la contraction des achats de produits pétroliers (-16,5%), de biens intermédiaires (-16,7%) et de produits alimentaires (-7,4%), atténuée par les acquisitions de biens d'équipements (+4,9%). Le déficit courant en 2023 a représenté 15,6% du PIB contre 20,0% en 2022.

L'excédent du compte de capital s'est contracté de 4,3 milliards pour se situer à 118,8 milliards, en raison du repli des transferts de capital. Quant au compte financier, il a enregistré un excédent de 2.926,3 milliards en 2023 contre 3.264,4 milliards en 2022,

du fait de la baisse des flux nets entrants au titre des investissements directs et de portefeuille.

Pour 2024, le solde global de la balance des paiements est attendu à -61,0 milliards, après un excédent de 84,0 milliards en 2023. Le déficit courant se situerait à 11,2% du PIB.

2.7.5 SITUATION MONETAIRE

A fin décembre 2023, les actifs extérieurs nets ont connu une hausse de 81,0 milliards en rythme annuel, pour s'établir à 2.041,3 milliards.

Par rapport à fin décembre 2022, il est enregistré une hausse des créances intérieures de 873,8 milliards ou 9,8%, pour ressortir à 9.821,9 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC ont enregistré une hausse de 606,7 milliards, pour s'élever à 3.418,5 milliards à fin décembre 2023. L'encours des créances sur l'économie a augmenté de 4,4%, pour s'établir à 6.403,5 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 861,6 milliards, soit 9,6%, pour se situer à 9.827,6 milliards à fin décembre 2023.

En 2024, il est attendu une hausse de la masse monétaire de 8,2%, qui serait portée par les créances intérieures (+1.306,5 milliards ou +3,0%) et les actifs extérieurs nets qui augmenteraient de 61,0 milliards.

2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2023 est ressorti à -4,9% contre -6,1% l'année précédente. Il est projeté à -3,9% en 2024 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 5,9% contre 9,7% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 73,6% contre 68,2% en 2022. Il serait de 70,1% en 2024 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 36,1% contre 35,2% un an plus tôt. Il est attendu à 33,5% en 2024 ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 18,8% contre 18,2% en 2022. Il se situerait à 19,5% en 2024.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, le taux de croissance économique est ressorti à 4,6% après 3,8% en 2022, dans un contexte de hausse des prix. En 2024, il est attendu à 7,3%, soutenu notamment par le dynamisme du secteur secondaire qui tirerait profit de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Pour conforter les acquis, les Autorités du Sénégal sont invitées à poursuivre :

- l'atténuation des effets de la hausse des prix à la consommation afin de préserver le pouvoir d'achat des populations vulnérables ;

- les investissements dans la production de pétrole et de gaz ;
- la mise en œuvre de la Stratégie de Recouvrement des recettes à Moyen Terme (SRMT) ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la mise en œuvre du programme économique appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) et la Facilité Elargie de Crédit (FEC), combiné à la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique afin de préserver sa viabilité à moyen terme.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2020	2021	2022	2023		2024*
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-6,4	-6,3	-6,1	-5,3	-4,9	-3,9
Taux d'inflation	2,5	2,2	9,7	≥3,0	5,9	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	63,1	67,5	68,4	62,7	73,6	70,1
Masse salariale/ Recettes fiscales	34,0	34,1	35,2	29,9	36,1	33,5
Taux de pression fiscale	16,8	17,0	18,2	17,8	18,8	19,5
Taux de croissance du PIB	**1,3**	**6,5**	**3,8**	**8,8**	**4,6**	**7,3**

Sources Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : réalisations)

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2023, le taux de croissance économique s'est situé à 6,4% contre 5,8% en 2022, soutenu par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 5,3% contre 7,6% en 2022. Pour 2024, il est prévu un taux de croissance de 6,6%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2022 pour s'établir à 6,7% du PIB. Pour 2024, le déficit est attendu à 4,5%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant de la balance des paiements est ressorti à 3,6% du PIB en 2023 contre 3,5% en 2022. Pour 2024, il s'aggraverait pour se situer à 5,4% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 6,7%, pour s'établir à 2.781,5 milliards à fin décembre 2023.

2.8.1 PRODUCTION

En 2023, au niveau de l'offre, le taux de croissance du PIB réel s'est affiché à 6,4% contre 5,8% en 2022, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités (cf. graphique 9).

Le secteur primaire a progressé de 4,2%, après 5,1% en 2022, tiré par toutes ses branches notamment, l'agriculture (+4,0%), en lien avec les mesures prises par le Gouvernement visant à mettre en place une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée. Les valeurs ajoutées des branches « élevage et chasse » et « sylviculture et exploitation des forêts » ont augmenté, respectivement, de 5,9% et 5,4%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a crû de 6,7% en 2023, après 6,4% en 2022, profitant de la croissance de toutes les branches, notamment, la fabrication de produits alimentaires (+6,9%), la production d'énergie (+6,0%), les activités extractives (+6,1%) et les activités de BTP (+7,6%). Le dynamisme au niveau des activités de BTP s'explique par la poursuite de la construction des infrastructures et l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire a augmenté de 7,1% contre 5,8% en 2022, en lien principalement avec la hausse des activités de « commerce de gros et de détail » (+7,3%), de « transports, entrepôts et communication » (+6,6%) et des autres services publics marchands (+8,0%). Les transports ont profité du dynamisme des secteurs primaire et secondaire d'une part, et d'autre part, de la poursuite de l'élargissement du réseau routier et la mise en service du port sec de la Plateforme internationale d'Adétikopé (PIA).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 0,9 point, 1,4 point et 4,1 points.

Au niveau de la demande, la croissance en 2023 a été principalement portée par le dynamisme des investissements. En effet, la FBCF a progressé de 14,0%, après la hausse de 11,3% en 2022, sous l'effet de la hausse de la FBCF publique (+20,4%) et privée (+8,6%). Quant à la consommation finale, elle s'est accrue de 4,0% contre 5,1% un an plus tôt, portée par l'augmentation de 4,3% de la composante privée et de 2,6% de celle publique.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations ont augmenté de 6,8% et les importations de 5,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2023 ont été respectivement de 3,5 points, 3,3 points et -0,4 point.

En 2023, le taux d'investissement global s'est situé à 23,0%, après 21,4% en 2022. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 9,3% contre 7,1% en 2022.

Pour l'année 2024, la dynamique de croissance de l'économie se poursuivrait avec un taux de 6,6%, après 6,4% en 2023. Cette évolution serait portée par l'ensemble des secteurs d'activité.

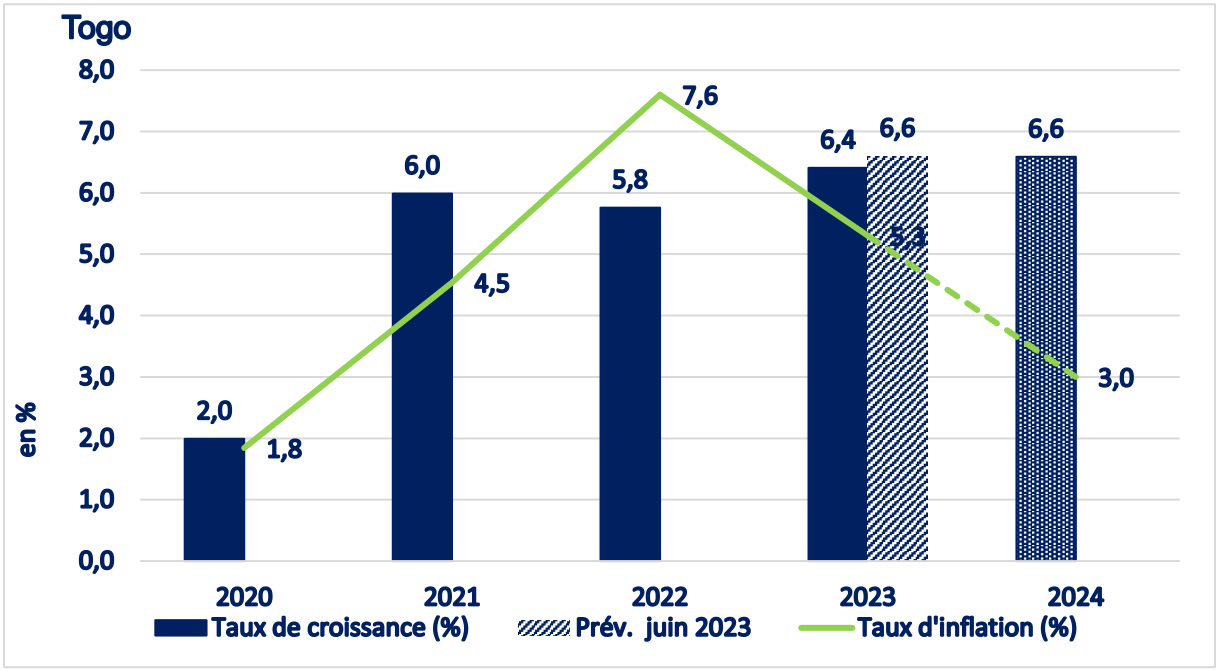
La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 4,6%, après 4,2% un an plus tôt. Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée serait en hausse de 7,0% contre 6,7% en 2023. La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 7,1% comme en 2023.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 0,9 point, 1,4 point et 4,3 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation et les investissements. La consommation finale augmenterait de 9,4%, sous l'effet de la hausse de 11,3% de la consommation privée combinée à une baisse de 2,3% de celle publique. La FBCF se réduirait de 3,5%, en lien avec le recul de la FBCF publique de 18,8%, atténué par la hausse de la composante privée de 10,8%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 8,0 points, -0,9 point et -0,5 point.

Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'est affiché à 5,3% contre 7,6% en 2022. Cette augmentation s'explique par le renchérissement de presque toutes les fonctions, notamment « Restaurants et Hôtels » (+12,2%), « Transports » (+7,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+5,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+5,6%), « Logement, eau, électricité et gaz » (+5,2%), « Loisirs et culture » (+4,3%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,9%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est situé à 2,9% contre 6,3% au cours de la même période de 2023. Si la tendance se maintient, pour toute l'année, le taux d'inflation pourrait se situer en-dessous de 3%.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire, en relation avec une augmentation des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2023 ont augmenté de 22,2% pour représenter 19,6% du PIB après 17,6% en 2022, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+20,4%) et de celle des dons (+32,8%). La hausse des recettes totales provient de l'augmentation aussi bien des recettes fiscales que des recettes non fiscales. Le taux de pression fiscale est ressorti à 14,6% en 2023 contre 13,8% en 2022. Les recettes non fiscales ont progressé de 60,8% après la hausse de 3,9% en 2022, pour ressortir à 1,7% du PIB. L'augmentation des dons s'explique par l'accroissement des dons-projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de 11,1% en 2023 contre 30,8% en 2022, pour représenter 26,3% du PIB après 25,8% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la hausse de 9,4% des dépenses d'investissement, sous l'effet de la redynamisation des projets d'infrastructures contenus dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. S'agissant des dépenses courantes, elles ont connu une augmentation de 16,9%, en lien, entre autres, avec la hausse des transferts et subventions et de la masse salariale.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris en 2023 s'est réduit de 1,6 point pour s'établir à 6,7% du PIB contre 8,3% en 2022. Le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 9,7% en 2023 comme en 2022.

En 2023, le taux d'endettement s'est établi à 66,7% contre 65,5% en 2022, soit une progression de 1,2 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2023 a augmenté de 5,4% pour représenter 71,7% des recettes totales contre 73,5% en 2022. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 12,2%, sa composante intérieure progressant de 4,4%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 85,4% du total du service de la dette publique.

Pour 2024, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires en rapport avec la maitrise des dépenses totales.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 4,0% pour ressortir à 18,7% du PIB, sous l'effet de la progression des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales seraient en hausse de 10,2% pour représenter 14,7% du PIB. Les dons augmenteraient de 3,4% passant de 169,2 milliards en 2023 à 175,0 milliards en 2024

pour représenter 2,9% du PIB. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 35,3% pour se situer à 62,0 milliards en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 2,1% en 2024 pour représenter 24,1% du PIB contre 26,3% un an plus tôt, sous l'effet de la baisse des dépenses courantes de 9,1% . Quant aux dépenses d'investissement, elles seraient en hausse de 21,9%, en relation avec la poursuite de la mise en œuvre des projets prévus dans la Feuille de route.

Le solde budgétaire global, dons compris en 2024 ressortirait à -4,5% contre -6,7% en 2023. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -6,5% contre -9,7% en 2023.

Le taux d'endettement en 2024 se réduirait de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 66,4%.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2023, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 52,5 milliards contre un déficit de 19,0 milliards en 2022, en lien avec une évolution favorable du compte de capital et du compte financier.

Le solde des transactions courantes a été déficitaire de 198,5 milliards, en aggravation de 21,7 milliards par rapport à 2022. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la hausse des importations de biens (+2,8%). L'augmentation des importations est imprimée principalement par l'effet combiné des composantes « biens intermédiaires » (+7,9%), « biens d'équipement » (+7,3%), « autres biens de consommation courantes » (+5,2%), atténuée par la baisse des achats des « produits pétroliers » (-11,2%) et des « produits alimentaires » (-2,4%). Quant aux exportations, elles ont enregistré une hausse de 1,9%. Le déficit courant s'est situé à 3,6% du PIB en 2023 après 3,5% en 2022. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 4,0% du PIB contre 4,1% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré de 65,1 milliards pour ressortir à 376,8 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. L'orientation favorable du compte financier est liée à la hausse des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2024, l'excédent global se situerait à 89,9 milliards sous l'effet de l'amélioration du compte financier, notamment des investissements de portefeuille et des autres investissements**.** Le déficit courant se situerait à 5,4% du PIB.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs se sont consolidés de 52,5 milliards par rapport à décembre 2022, pour s'établir à 1.130,1 milliards à fin décembre 2023.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.954,6 milliards, en hausse de 106,7 milliards ou 5,8%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui étaient de 184,3 milliards à fin décembre 2022, ont augmenté de 31,6 milliards, pour ressortir à 215,8 milliards à fin décembre 2023. Pour leur part, les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 75,2 milliards ou 4,5%, et se sont situées à 1.738,7 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 6,7%, pour s'établir à 2.781,5 milliards à fin décembre 2023.

En 2024, une consolidation de 89,9 milliards des actifs extérieurs nets est attendue et les créances intérieures augmenteraient de 123,0 milliards, portant à la hausse la masse monétaire de 13,4%.

2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2023 se présentent comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -6,7% contre -8,3% en 2022. Il est projeté à -4,5% en 2024 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 5,3% contre 7,6% en 2022. Pour 2024, le taux d'inflation serait en-dessous de 3% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 66,7% contre 65,5% en 2022. Le ratio serait de 66,4% en 2024 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 37,2% contre 36,2% en 2022. Il serait de 35,9% en 2024 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,6% contre 13,8% en 2022. Il serait de 14,7% en 2024.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance du PIB en 2023 a été de 6,4% contre 5,8% en 2022. Au niveau des finances publiques, les soldes budgétaires se sont améliorés.

En vue de maintenir la dynamique de croissance, les Autorités du Togo sont invitées à poursuivre :

- le renforcement des mesures de lutte contre le changement climatique en vue de garantir une agriculture résiliente et économiquement durable ;
- l'intensification de la digitalisation des administrations fiscales et douanières, à travers la mise en œuvre du Plan d'actions pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- une gestion saine et prudente de la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2020	2021	2022	2023		2024
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-7,1	-4,7	-8,3	-6,6	-6,7	-4,5
Taux d'inflation	1,8	4,5	7,6	≥3	5,3	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	60,0	63,0	65,5	65,2	66,7	66,4
Masse salariale/Recettes fiscales	44,2	38,9	36,2	39,5	37,2	35,9
Taux de pression fiscale	12,5	14,0	13,8	13,7	14,6	14,7
Taux de croissance du PIB	2,0	6,0	5,8	6,6	6,4	6,6

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév : Prévisions juin 2023 ; Réal : Réalisations)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

L'activité économique au sein de l'UEMOA demeure robuste. Le taux de croissance de l'Union est ressorti à 5,3% en 2023 contre 5,5% en 2022. Les tensions inflationnistes se sont atténuées avec un taux d'inflation annuel moyen a décéléré à 3,7% contre 7,4% en 2022. Pour 2024, le taux de croissance de l'Union se situerait à 7,0%.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2023 s'est traduite par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global est ressorti à 5,2% du PIB contre 6,9% en 2022, en liaison avec une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses. En 2024, le déficit global se situerait à 4,1% du PIB.

Le déficit du compte courant rapporté au PIB s'est amélioré de 2,4 points par rapport à 2022, pour ressortir à 7,5% du PIB. Les flux de capitaux mobilisés au titre du compte financier, en net repli, n'ont pas permis de couvrir le besoin de financement qui en résulte.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2023, comparée à celle à fin décembre 2022, est caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui ressort à 3,5%, après l'accroissement de 11,3% en 2022.

3.1. PRODUCTION

En 2023, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 5,3% contre 5,5% en 2022 (cf. graphique 10). Cette croissance s'explique par le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs dans le contexte d'une reprise modérée de l'économie mondiale suite notamment, à la réduction des conséquences de la guerre en Ukraine.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un accroissement de 1,7% contre 6,7% en 2022, en raison, principalement, de la production vivrière et de la production de rente. L'agriculture continue de bénéficier de la mise en œuvre des plans nationaux d'investissement agricole dans les Etats membres.

L'évolution favorable de l'agriculture vivrière dans la plupart des Etats membres est la résultante d'une bonne pluviosité et de l'impact positif des divers soutiens apportés par les Etats à la branche à travers, entre autres, la poursuite des investissements agricoles, la mise en place des agropoles et la mise à disposition des intrants.

Le hausse de la production de rente, quant à elle, est induite d'une part par la reprise des performances au niveau de la production de coton au Burkina Faso et au Mali avec les mesures drastiques de lutte contre les jassides du cotonnier, qui un an plutôt, avaient impacté négativement la production. Outre la production du coton, les productions de noix de cajou, de banane et de sucre ont également connu une hausse au sein de l'Union. Cependant, il faut relever qu'en Côte d'Ivoire, les productions de cacao (-15,2%), de café (-52,6%) et de coton graine (-56,2%) ont connu des baisses.

Les activités de pêche se sont bien orientées à la faveur notamment, de la hausse de sa composante artisanale et de la reprise de la pêche industrielle au Sénégal et des mesures prises en Guinée-Bissau pour accroitre la production. En ce qui concerne l'élevage, la croissance de sa valeur ajoutée est expliquée par l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux et la création d'un environnement favorable à une production animale durable.

Le taux de croissance du secteur secondaire est passé de 3,9% en 2022 à 6,1% en 2023. Cette évolution a été portée notamment, par le dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP. Ce dernier continue de bénéficier de l'accélération de l'exécution des projets d'infrastructures publics et des travaux relatifs aux grands chantiers en cours. Il s'agit notamment, du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) de British Petroleum (BP), entre le Sénégal et la Mauritanie, qui prévoit l'extraction des premiers pieds cubes de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2024, ainsi que les travaux de construction du pipeline Niger-Bénin.

Le secteur tertiaire a progressé de 5,3% contre 5,5% en 2022. Ce secteur a profité de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Cette évolution s'explique par le dynamisme retrouvé dans ses sous-secteurs notamment, les transports (principalement aérien et terrestre), le commerce et les télécommunications.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2023 ont été, respectivement, de 0,4 point, 1,3 point et 3,6 points.

Par Etat, le taux de croissance en 2023 s'est présenté comme suit : Bénin (6,4%), Burkina Faso (3,6%), Côte d'Ivoire (6,5%), Guinée-Bissau (5,2%), Mali (4,7%), Niger (2,5%), Sénégal (4,6%) et Togo (6,4%).

Pour 2024, il est projeté un taux de croissance de 7,0%, après 5,3% en 2023. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs.

L'activité du secteur primaire progresserait de 6,9% sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 10,1% porté, notamment, par l'essor des BTP, en raison de la poursuite de l'exécution des grands chantiers. L'industrie extractive connaitrait également une bonne tenue.

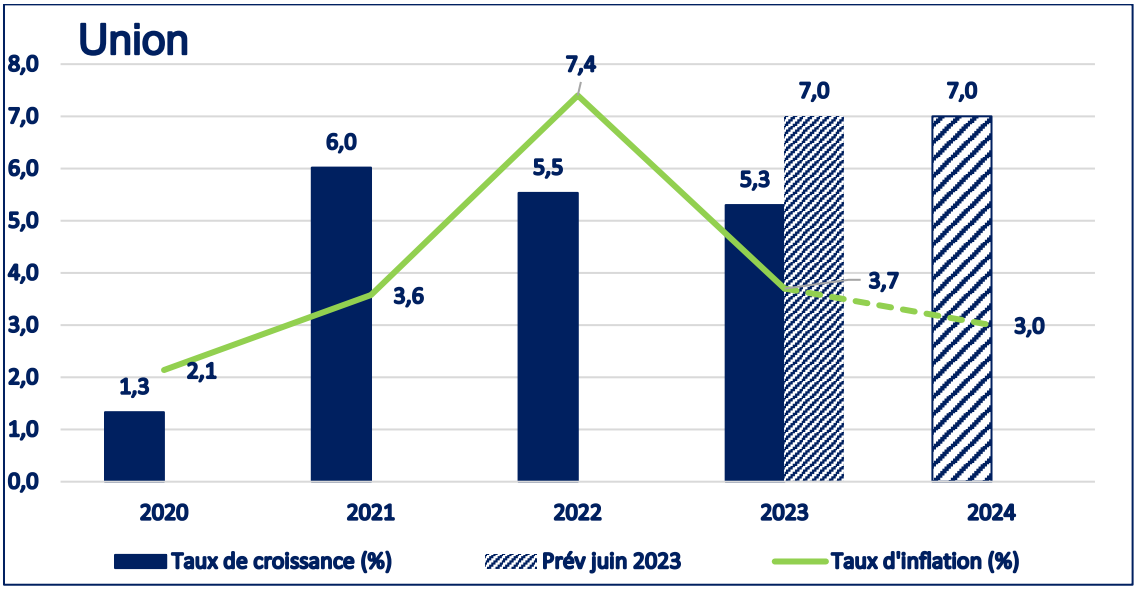
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,4%, en liaison avec la poursuite du dynamisme retrouvé de ses sous-secteurs depuis 2022.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 seraient, respectivement, de 1,6 point, 2,1 points et 3,6 points.

Par pays, le taux de croissance en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (6,5%), Burkina Faso (5,5%), Côte d'Ivoire (7,2%), Guinée-Bissau (5,9%), Mali (5,0%), Niger (10,6%), Sénégal (7,3%) et Togo (6,6%).

Ces perspectives restent, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la volatilité des cours des matières, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux annuel moyen de l'Union a décéléré à 3,7% en 2023 contre 7,4% en 2022, sous l'effet notamment du bon approvisionnement des marchés en produits locaux de grande consommation. La hausse des prix en 2023 est liée à l'accroissement des prix de toutes les fonctions, notamment « Transport » (+6,7%), « Restaurant et hôtel » (+5,7%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,7%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,1%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,7%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,7%), Côte d'Ivoire (+4,4%), Guinée-Bissau (+7,2%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+5,9%) et Togo (+5,3%).

Sur les cinq (5) premiers mois de l'année 2024, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de 3,3% contre 5,2% à la même période de 2023. Il est attendu en 2024 une baisse des tensions inflationnistes, sous l'effet de la hausse de la production de la campagne agricole 2023/2024 et de la décrue des prix des produits alimentaires et énergétiques importés.

Encadré 2 : Réalisations de la BOAD en 2023 et perspectives 2024 pour soutenir l'activité économiques dans les Etats membres

Réalisations de 2023

Les engagements de la Banque au profit des économies de l'Union en 2023 sont ressortis à 978,7 milliards, en hausse de 82,1% par rapport à 2022, sous l'effet bénéfique de son augmentation de capital et d'une montée en pleine capacité des équipes chargées des opérations de financement. Les prêts mis en place soutiendront la réalisation de projets de développement d'envergure dans les domaines prioritaires du Plan DJOLIBA, notamment les infrastructures de transport et de digitalisation, la sécurité alimentaire et énergétique, le renforcement de l'offre de services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, etc.).

Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, la BOAD a obtenu de nouveaux emprunts d'un montant de 305 milliards auprès de ses partenaires (Sumitomo Mitsui Banking Corporation, Cassa Depositi e Prestiti, Banque de Développement de Chine, First Abu Dhabi Bank, AFD).

En termes d'optimisation financière, la Banque a réalisé avec succès sa première opération de titrisation en avril 2023, pour un montant de 150 milliards. Cette opération s'inscrit en droite ligne de la gestion plus agile du bilan en vue d'accroitre l'efficacité opérationnelle de l'institution. Elle devrait permettre à la Banque, en raison des économies en fonds propres réalisées, la mise en place de nouveaux prêts, à due concurrence des fonds propres libérés, renforçant ainsi la capacité d'intervention de l'institution.

La BOAD a également souscrit à une police d'assurance-crédit de 278 milliards représentant 11% de son portefeuille global de prêts auprès d'un pool de neuf assureurs privés de premier plan basés en Europe. Cette transaction vise à rehausser la notation moyenne de son portefeuille global de prêts avec pour objectif une influence positive sur son propre rating investment grade.

Perspectives pour 2024

En 2024, l'activité de la Banque sera poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre du Plan DJOLIBA 2021-2025, à travers lequel la BOAD s'est fixé l'ambition d'être « la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ». Pour réaliser cette vision, l'institution renforcera sa contribution au financement des projets de développement dans les pays de l'UEMOA. Aussi bien pour les projets du secteur public que du secteur privé, elle s'appuiera sur son pipeline de projets qui est notamment alimenté à partir des Plans Nationaux de Développement. Au titre de 2024, la Banque prévoit un financement de 829 milliards en faveur des Etats. Sur ce montant, 408 milliards ont déjà été octroyés au terme du premier trimestre 2024.

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2023, le déficit budgétaire global a représenté 5,2% du PIB contre 6,9% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est chiffré à 6,3% du PIB contre 8,2% en 2022. Cette réduction du déficit s'explique par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont progressé de 11,8% pour représenter 17,9% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 14,0%. Il en résulte un taux de pression fiscale de 14,3% en 2023 contre 13,7% en 2022. L'augmentation des recettes fiscales s'explique par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale. Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présente comme suit : Bénin (12,9%), Burkina Faso (17,9%), Côte d'Ivoire (13,6%), Guinée-Bissau (8,8%), Mali (14,7%), Niger (8,0%), Sénégal (18,8%) et Togo (14,6%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 10,3% pour représenter 1,5% du PIB comme en 2022. Les dons ont progressé de 0,9% pour représenter 1,2% du PIB, en liaison avec la poursuite des appuis budgétaires.

En 2023, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 3,3% pour représenter 23,1% du PIB contre 24,2% en 2022. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes ont progressé de 2,3%, tirées par la hausse de 10,2% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 19,0%. Les transferts et subventions ont connu une baisse de 3,1% en 2023. L'accroissement de la masse salariale s'explique principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires.

Par pays, les évolutions de la masse salariale se présentent comme suit : Bénin (+16,9%), Burkina Faso (+3,6%), Côte d'Ivoire (+11,9%), Guinée-Bissau (-9,0%), Mali (+7,4%), Niger (+5,9%), Sénégal (+14,9%) et Togo (+13,9%). Les plus fortes hausses sont constatées au Bénin, au Togo et au Sénégal. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+6,5%), Burkina Faso (+28,4%), Côte d'Ivoire (+27,7%), Guinée-Bissau (+15,4%), Mali (+13,3%), Niger (-26,2%), Sénégal (+48,1%) et Togo (+14,5%). Les plus fortes hausses sont constatées en Guinée-Bissau, au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Le Niger a connu une baisse remarquable.

Les dépenses d'investissement se sont accrues de 6,0% avec la poursuite des projets d'infrastructures socioéconomiques inscrits dans les plans de développement économique et social des États membres. Les plus fortes évolutions sont constatées en Guinée-Bissau (+21,0%), au Niger (-43,1%) et au Togo (+9,4%). Pour ce qui concerne les autres pays, on note : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+4,3%), Côte d'Ivoire (+3,7%), Mali (+1,5%) et Sénégal (+6,9%).

En 2023, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires. Au total, le déficit budgétaire global a représenté 5,2% du PIB contre 6,9% en 2022. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est établi à 6,4% du PIB contre 8,2% en 2022.

Dans l'Union, le taux d'endettement s'est établi à 59,1% contre 57,7% en 2022. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional.

Le service de la dette publique s'est établi à 9 884,8 milliards, soit 8,2% du PIB, en hausse de 21,9% par rapport à 2022. Le service de la dette extérieure a progressé de 32,5% tandis que celui de la dette intérieure s'est accru de 16,2%. Le service de la dette publique a représenté 49,3% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 61,7% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans sept (07) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans cinq (05) Etats membres, à l'exception du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal.

En 2024, le déficit budgétaire global représenterait 4,1% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 5,3% du PIB. La réduction de ces déficits par rapport à 2023 est liée à une mobilisation plus importante des recettes comparativement à la hausse des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 13,5% pour représenter 18,4% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 15,0%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,9% contre 14,3% en 2023. Cette évolution s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour 2024, le taux de pression fiscale pour l'Union ressortirait à 14,8% contre 14,1% en 2023. Par pays, il se présenterait comme suit : Bénin (13,4%), Burkina Faso (19,5%), Côte d'Ivoire (14,4%), Guinée-Bissau (8,8%), Mali (14,8%), Niger (8,3%), Sénégal (19,5%) et Togo (14,7%). Les recettes non fiscales seraient en hausse de 7,0% pour représenter 1,4% du PIB. Les dons progresseraient de 10,7% pour représenter 1,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 7,2% pour représenter 22,4% du PIB en 2024, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 4,5% et de celle des dépenses d'investissement de14,0%. L'augmentation des dépenses courantes serait liée notamment, à la hausse de 9,8% des transferts et subventions et de 9,9% de la masse salariale ainsi qu'à l'augmentation des intérêts au titre de la dette publique de 9,8%. L'augmentation des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 58,8% en 2024 contre 59,1% en 2023.

Encadré 3 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2023

- **Mobilisation sur les marchés des capitaux (régional et international)**

Sur le ***marché régional de la dette publique***, les ressources levées par les Etats membres de l'UEMOA en 2023 se sont établies à 8.746,0 milliards, soit une baisse de 60,7 milliards par rapport au niveau de l'année 2022. Ce repli est attribué à la baisse des émissions d'obligations du Trésor (-27,2%), partiellement compensée par l'augmentation des bons du Trésor (+105,8%). Les émissions nettes se situent à 3.351,4 milliards en 2023, contre 3.661,3 milliards un an plus tôt.

Sur le compartiment des bons du Trésor, les Etats membres ont mobilisé 3.613,6 milliards en 2023, soit 41,3% des ressources levées sur le marché financier régional, contre un montant de 1.755,8 milliards un an auparavant. Cette forte hausse s'expliquerait par la préférence des banques pour des titres de plus courte maturité au regard de leurs contraintes de liquidité. Les maturités de 12 mois ont été les plus sollicitées, avec une valeur globale de 1.624,7 milliards, représentant 45,0% des bons émis sur la période.

Concernant le compartiment des obligations, les Trésors publics ont levé 5.132,4 milliards en 2023 contre 7.050,9 milliards l'année précédente du fait d'un moindre recours aux émissions par syndication dont le montant s'élève à 1.551,6 milliards contre 3.552,0 milliards en 2022. La maturité la plus sollicitée est celle de 3 ans (53,5% du total), suivie des maturités 5 ans (19,6%), 7 ans (18,1%), 15 ans (5,0%), 10 ans (2,8%) et 2 ans (1,0%).

Les conditions de financement sur le marché de la dette publique se sont resserrées en 2023. En effet, le coût moyen des ressources qui y ont été mobilisées par les Etats membres a augmenté pour la plupart des maturités, tant sur le compartiment des bons que sur celui des obligations du Trésor. Pour les bons de maturités de 1 mois, 3 mois, 6 mois et 12 mois, les taux moyens pondérés se sont accrus respectivement de 2,54 points, 2,52 points, 3,77 points et 3,44 points. Au titre des obligations, les taux de rendement se sont également inscrits en hausse sur les maturités de 3 ans (+1,86 point), 5 ans (+1,46 point), 7 ans (+0,25 point), 10 ans (+0,58 point) et 15 ans (+0,22 point). Globalement, le taux de sortie des bons s'est établi à 6,10% en 2023 contre 2,88% en 2022, et le rendement des obligations est ressorti à 6,87% contre 5,73% en 2022. Ces évolutions sont principalement imputables aux tensions observées sur le marché des titres publics induites par le faible appétit des banques à l'acquisition d'effets souverains et à la normalisation progressive de la politique monétaire.

En ligne avec l'évolution des émissions nettes, l'encours global des titres publics est estimé à 24.686,9 milliards à fin décembre 2023 (20,4% du PIB) contre 21.335,5 milliards (19,2% du PIB) en 2022. La structure de cet encours est dominée par les obligations du Trésor qui représentent 91,9% du total.

Sur ***les marchés internationaux***, à l'instar de l'année 2022, aucun Etat de l'Union n'est intervenu en 2023 pour lever des ressources par le canal des émissions d'euro-obligations. Cependant, le 22 janvier 2024, la Côte d'Ivoire a levé un montant de 2,6 milliards de dollars US (soit environ 1.553,5 milliards de FCFA), à travers deux obligations de maturités respectives de neuf (09) et treize (13) ans. Le Bénin également a bouclé le 6 février 2024 son eurobond de 750 millions de dollars US (soit 457,94 milliards de FCFA), de maturité 14 ans avec un coupon en dollars de 7,96%.

- **Mobilisation de ressources extérieures**

Au cours de l'année 2023, les pays de l'Union ont continué de bénéficier de l'appui des partenaires financiers extérieurs. Les Etats ont, entre autres, mobilisé des ressources auprès de la Banque Mondiale (1.818,2 milliards) et de l'Agence Française de Développement (335,7 milliards). Certains pays de l'Union ont également bénéficié du soutien financier du FMI dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers, appuyés par cette institution, pour un montant total de 1.247,5 milliards en 2023 contre 486,5 milliards en 2022.

Sur ce total, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont respectivement obtenu 122,8 milliards et 602,2 milliards au titre du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). La Guinée-Bissau et le Niger ont bénéficié de concours financiers à hauteur de 6,9 milliards et 15,9 milliards dans le cadre

de la FEC. Les décaissements en faveur du Sénégal, qui ont concerné l'Accord de Confirmation (AC), la Facilité de Crédit de Confirmation (FCC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) ainsi que le MEDC et la FEC, se sont élevés à 431,2 milliards. Le Burkina a obtenu un déboursement total de 68,5 milliards au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) et de la FEC.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA en 2023 s'est traduite par une dégradation du solde global de la balance des paiements de l'Union par rapport à 2022, en ligne avec le repli des entrées de capitaux au titre du compte financier, modéré toutefois par l'atténuation du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant a diminué de 2,4 points, par rapport à 2022, pour ressortir à 7,5% du PIB. Cette amélioration découle en grande partie de la réduction du solde déficitaire de la balance des biens et services, résultant d'une stabilisation des exportations (+0,0%) associée à une diminution des importations (-6,9%). L'évolution des exportations reflète la reprise des activités dans le secteur aurifère (particulièrement au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali), en ligne avec la mise en production d'une nouvelle mine au Burkina, ainsi que l'accroissement des ventes de cacao (+10,5%), bénéficiant de prix favorables sur les marchés internationaux. En outre, le repli des importations de biens de consommation (-7,6%) ainsi que l'allègement de la facture pétrolière, en lien notamment avec la détente des prix à l'international, a eu un effet modérateur sur le déficit de la balance commerciale qui s'améliore de 40,0%.

Le déficit de la balance des services s'est replié de 7,8%, en relation notamment avec la hausse des recettes touristiques (+3,7%), couplée à la baisse du fret (-6,6%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'est aggravé de 7,1%, pour ressortir à 3.539,7 milliards en 2023, du fait notamment de la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire est ressorti en baisse de 9,9%, en lien notamment avec le repli des aides budgétaires (-8,8%), atténué par l'augmentation des envois de fonds des migrants (+2,2%).

L'excédent du compte de capital ressortirait à 1.345,7 milliards contre 1.373,2 milliards un an plus tôt, en liaison avec la baisse des dons-projets dans certains pays de l'UEMOA. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier sont ressorties en baisse de 42,0 %, en lien avec l'absence d'émissions d'euro-obligations par les Etats membres de l'Union, conjuguée au repli des tirages publics nets (-20,1%). La baisse de 19,9% des flux au titre des investissements directs étrangers (IDE) a accentué la tendance. La baisse des IDE est en rapport avec la finalisation des travaux d'exploration minière et pétrolière en Côte d'Ivoire, au Sénégal et la construction du pipeline Niger-Bénin.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 3.530,4 milliards contre un déficit de 3.343,1 milliards en 2022. La couverture des importations par les réserves de change s'est établie à 3,5 mois en 2023 après un niveau de 4,3 mois en 2022.

Pour l'année 2024, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagerait un excédent de 776,3 milliards. En effet, l'entrée en production des unités gazières et pétrolières conforterait les comptes extérieurs de l'Union.

Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 4,2% du PIB en 2024 contre 7,5% en 2023. Cette amélioration découle essentiellement de l'évolution favorable de la

balance des biens et services, notamment la balance des biens, qui ressortirait excédentaire de 300,2 milliards, résultant d'une augmentation des exportations (+18,4%) plus forte que celle des importations (+4,1%). La vigueur des exportations refléterait la mise en production des unités gazières et pétrolières ainsi que l'allègement de la facture pétrolière.

Le déficit de la balance des services se replierait de 3,2%, en relation notamment avec l'atténuation des acquisitions des services spécialisés, du fait la fin des travaux des grands projets pétrolier et gazier dans l'Union (-6,8%). L'évolution favorable de la balance des services serait également soutenue par la hausse des recettes touristiques (+17,3%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 6,2%, pour ressortir à 3.760,8 milliards en 2024, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire serait en hausse de 6,6%.

L'excédent du compte de capital ressortirait, pour sa part, à 1.601,7 milliards. Dans ces conditions, les flux financiers attendus devraient permettre de couvrir, à hauteur de 119,8%, le besoin de financement évalué à 3.911,9 milliards en 2024. Tenant compte des mobilisations auprès du FMI d'un montant net de 763,0 milliards, la couverture des importations par les réserves de change devrait s'établir à 4,1 mois en 2024, après 3,5 mois en 2023.

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2023, comparée à celle à fin décembre 2022, est caractérisée par un ralentissement du rythme de progression de la masse monétaire qui ressort à 3,5%, après l'accroissement de 11,3% en 2022. Ce repli est induit par la dégradation des actifs extérieurs nets (-3.308,8 milliards), consécutive à la situation défavorable des comptes extérieurs en 2023, les créances intérieures ayant augmenté.

L'évolution à la hausse des créances intérieures résulte de l'accroissement de ses composantes que sont les créances nettes sur les Administrations publiques centrales (APUC) et les créances sur l'économie. Les créances nettes sur les APUC ont augmenté de 3.370,0 milliards, en liaison avec le recours au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. Les créances sur l'économie ont connu une hausse de 2.939,5 milliards ou 9,4%, après celle de 14,4% observée en 2022, en ligne avec la dynamique de l'activité dans les pays de l'Union.

Pour **l'année 2024**, il est prévu, à fin décembre, une hausse de la masse monétaire de 8,0%. Cette évolution serait portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des actifs extérieurs nets. Les créances nettes sur les APUC progresseraient de 3.217,5 milliards, en liaison notamment avec le recours soutenu des Etats membres de l'Union au marché régional de la dette publique. Les créances sur l'économie progresseraient de 9,7%. Les actifs extérieurs nets, pour leur part, augmenteraient de 776,3 milliards, en lien principalement avec les recettes attendues de la vente des productions pétrolière et gazière dans deux pays de l'Union (Sénégal et Niger).

Encadré 4 : Décisions de politique monétaire de la BCEAO

En 2023, la BCEAO a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire entamée en juin 2022. En effet, eu égard aux risques haussiers quant à un retour des tensions inflationnistes, du fait de la montée des incertitudes tant au niveau international que régional, et face à la persistance de pressions sur les comptes extérieurs de l'Union, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 décembre 2023, après les hausses de 25 points de base opérées en mars et septembre 2023. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques est passé de 3,00% à la date du16 mars 2023 à 3,50% à la date du 16 décembre 2023. Cette hausse des taux directeurs vise ainsi à anticiper et à contenir l'impact des facteurs de risque indiqués ci-dessus. En revanche, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques reste inchangé à 3,0%. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est passé de 5,00% à la date du 16 mars 2023 à 5,50% à la date du 16 décembre 2023.

Dans le cadre de cette normalisation, la Banque Centrale a décidé également de revenir à des adjudications à taux variables sur ses guichets d'appel d'offres hebdomadaire et mensuel, à compter du 10 février 2023.

3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

En 2023, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union s'est établi à -5,2% contre -6,9% en 2022.**

Le déficit budgétaire global a été supérieur à 5,0% dans cinq (05) Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présente comme suit : Bénin (-4,1%), Burkina Faso (-6,7%), Côte d'Ivoire (-5,2%), Guinée-Bissau (-9,1%), et Mali (-3,9%), Niger (-5,4%), Sénégal (-4,9%) et Togo (-6,7%).

Pour 2024, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres à l'exception du Mali (-4,4%). Toutefois, le déficit budgétaire global dans tous les Etats membres resterait supérieur à 3%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 3,7% en 2023 contre 7,4 % un an plus tôt**

Le taux d'inflation annuel moyen en 2023 s'est établi dans les différents pays comme suit : Bénin (+2,7%), Burkina Faso (+0,7%), Côte d'Ivoire (+4,4%), Guinée-Bissau (+7,2%), Mali (+2,1%), Niger (+3,7%), Sénégal (+5,9%) et Togo (+5,3%). Le Bénin, le Burkina Faso et le Mali sont en deçà de 3%.

Pour 2024, le taux d'inflation dans la plupart des Etats membres pourrait se situer en dessous de 3,0%.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2023 a représenté 59,1% du PIB contre 57,7% en 2022.**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présente comme suit : Bénin (54,5%), Burkina Faso (55,9%), Côte d'Ivoire (58,1%), Guinée-Bissau (80,7%), Mali (51,7%), Niger (52,0%), Sénégal (73,6%) et Togo (66,7%).

Pour l'année 2024, le taux d'endettement dans l'ensemble des Etats membres serait en dessous de 70%, sauf en Guinée-Bissau (79,7%) et au Sénégal (70,1%).

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2023 s'est chiffré à 39,3% après 40,2% en 2022.**

Par Etat membre, le ratio s'établit comme suit : Bénin (33,2%), Burkina Faso (43,6%), Côte d'Ivoire (34,5%), Guinée-Bissau (54,1%), Mali (52,6%), Niger (44,6%), Sénégal (36,1%) et Togo (37,2%). Pour 2024, le ratio de la masse salariale serait inférieur à 35% dans trois (03) Etats membres à savoir : Bénin (33,1%), Côte d'ivoire (31,1%) et Sénégal (33,5%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2023 est ressorti à 14,3% contre 13,7% en 2022.**

Par pays, le taux de pression fiscale en 2023 se présente comme suit : Bénin (12,9%), Burkina Faso (17,9%), Côte d'Ivoire (13,6%), Guinée-Bissau (8,8%), Mali (14,7%), Niger (8,0%), Sénégal (18,8%) et Togo (14,6%). En 2024, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Encadré 5 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

A fin mai 2024, en plus des consultations au titre de l'Article IV du FMI dans tous les Etats membres de l'Union, tous les huit (8) Etats ont des programmes en cours avec le FMI. La situation par Etat membre se présente ainsi qu'il suit :

Au Bénin, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un Programme économique et financier (PEF) appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD), équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

La quatrième revue au titre du MEDC/FEC et la première revue au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) se sont tenues du 25 au 08 mai 2024 à Cotonou. A la suite de la conclusion de ces revues par le Conseil d'administration du FMI, le Benin recevra un décaissement de 31,2 millions de DTS (environ 42 millions de dollars) au titre du MEDC/FEC, portant ainsi le montant cumulé des décaissements y relatifs à 420.8 millions de DTS (soit environ 555 millions de dollars) et un décaissement de 19,8 millions de DTS (environ 26 millions de dollars) au titre de la FRD.

Au Burkina, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 21 septembre 2023 un accord sur 48 mois au titre de la FEC d'un montant de 302,5 millions de dollars (228,76 millions de DTS), avec un décaissement de 24 millions de DTS (environ 31,8 millions de dollars). Ce programme économique vise à restaurer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, tout en posant les bases d'une croissance durable et inclusive.

La première revue du programme s'est tenue à Ouagadougou du 29 février au 7 mars 2024. La conclusion de cette revue permettra le décaissement d'environ 32 millions de dollars (24,1 millions de DTS), ce qui porterait à 64 millions de dollars (48,2 millions de DTS), le montant des décaissements dans le cadre de ce programme.

En Côte d'Ivoire, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 24 mai 2023, un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalant à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique. Aussi, le 15 mars 2024, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord de 30 mois au titre de la FRD en faveur de la Côte d'Ivoire pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars).

La deuxième revue du PEF soutenu par les accords du MEDC/FEC ainsi que la première revue du programme de réformes du changement climatique appuyé par la FRD se sont tenues du 25 mars au 6 avril 2024. La conclusion de ces revues permettra deux décaissements pour un montant total d'environ 574 millions de dollars américains, avec respectivement 493 millions et 81 millions au titre des accords MEDC/FEC et FRD.

En Guinée-Bissau, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2023-2025 a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 30 janvier 2023, pour un montant total de 28,4 millions de DTS (environ 37,9 millions de dollars). Le Conseil d'administration du FMI a accordé une augmentation de l'accès (140% de la quote-part ou 39,76 millions de DTS) le 29 novembre 2023.

Les quatrième et cinquième revues de l'accord appuyé par la FEC se sont tenues du 28 février au 11 mars 2024. La conclusion de ces revues par le Conseil d'administration du FMI permettra le décaissement de 6,17 millions de DTS (environ 8,2 millions de dollars), portant le décaissement total au titre de l'accord à 19,44 millions de DTS (environ 25,8 millions de dollars).

Au Mali, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2019-2022, pour un montant de 139,9 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), a été approuvé le 28 août 2019. Les deuxième et troisième revues ont été achevées le 22 février 2021. Depuis lors, le programme a été suspendu en raison de la situation socio-politique.

Dans la perspective d'une reprise du programme, une équipe du FMI a séjourné à Bamako du 21 au 26 avril 2024. Les entretiens ont essentiellement porté sur la situation macroéconomique, les politiques macroéconomiques et les mesures pour faire face aux besoins urgents de financement de la balance des paiements, notamment l'octroi d'un financement du FMI au titre du guichet « chocs exogènes » de la Facilité de Crédit Rapide (FCR). L'approbation par le Conseil d'Administration du FMI permettra au Mali de recevoir environ 120 millions de dollars (0,6% du PIB).

Au Niger, les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un nouvel accord dans le cadre de la FEC pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD)

équivalant à 150% de la quote-part du pays. La conclusion de la troisième revue tenue du 25 avril au 10 mai 2023 a permis également la mise en place d'un nouveau programme au titre de la facilité de résilience et durabilité (FRD). Le 1er juin 2024, les autorités nigériennes et le FMI ont conclu un accord au niveau des services sur la quatrième et la cinquième revues du programme soutenu par la FEC et sur la première revue du programme soutenu par la FRD. Cet accord sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du FMI en juillet 2024. L'achèvement des revues de la FEC permettrait le décaissement de 19,7 millions de DTS (environ 26,1 millions de dollars américains) pour couvrir les besoins de financement extérieur. A son tour, l'achèvement de la première revue de la FRD permettrait le décaissement de 34,2 millions de DTS (environ 45,3 millions de dollars américains).

Au Sénégal, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 26 juin 2023, un accord de 36 mois au titre de la FEC et du MEDC d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD). Le Conseil d'administration a également approuvé un accord au titre de la FRD de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD). Le programme soutenu par le MEDC/FEC aidera à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant les vulnérabilités de la dette, à renforcer la gouvernance et à assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois. L'accord au titre de la FRD vise à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées.

Le 13 décembre 2023, le Conseil d'administration du FMI a conclu la première revue du programme économique au titre du MEDC/FEC et de la FRD. La conclusion de ces revues a permis le déblocage d'environ 214,86 millions de dollars (161,82 millions de DTS) au titre de l'accord MEDC/FEC et d'environ 64,45 millions de dollars (48,54 millions de DTS) au titre de l'accord FRD.

Par ailleurs, une mission du FMI, a séjourné à Dakar du 25 avril au 3 mai 2024 pour jeter les bases de discussions de la seconde revue du programme soutenu par le FMI prévue au mois de juin 2024.

Au Togo, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 1er mars 2024 un accord de 42 mois au titre du programme économique et financier appuyé par la FEC pour un montant de 293,60 millions de DTS (environ 390 millions de dollars, soit 200% de la quote-part du pays), avec un décaissement immédiat de 51,380 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ). Ce programme vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, les économies de l'UEMOA ont continué par faire preuve de résilience avec la poursuite de la reprise des activités économiques dans tous les secteurs. La croissance économique de l'Union s'est située à 5,3% contre 5,5% en 2022. Le dynamisme de l'économie s'explique notamment, par la vigueur de la demande intérieure en lien avec la bonne tenue de la production dans le sous-secteur "Bâtiments et travaux publics", induite par la poursuite de l'exécution des projets d'envergure dans la plupart des pays de la Zone et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Du côté de l'offre, il convient de relever particulièrement la hausse de la production agricole, le regain d'activité dans le secteur extractif et la hausse des activités commerciales et des services.

En matière d'indicateurs macroéconomiques de suivi des économies, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union s'est réduit. Il a représenté 5,2% du PIB contre 6,9% en 2022. Le déficit global hors dons est ressorti à 6,4% du PIB contre 8,2% en 2022. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,7% en 2023 contre 7,4% un an plus tôt. En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale de l'Union, il a représenté 59,1% du PIB contre 57,7% en 2022.

Pour 2024, il est projeté un taux de croissance de 7,0%. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs et une baisse des pressions inflationnistes. Ces résultats dépendront de l'évolution de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, de la crise au moyen orient ainsi que de la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Dans ce contexte, les efforts de recouvrement des ressources intérieures ainsi que d'amélioration de la gestion des finances publiques doivent se poursuivre et se renforcer.

Les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les réformes structurelles et les politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des innovations technologiques, afin d'accroitre les capacités productives et renforcer la résilience des économies ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers des actions de sensibilisation au civisme fiscal, la modernisation des administrations fiscale et douanière, la lutte contre la fraude et la corruption ainsi que la mise en œuvre du Plan d'actions pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n°02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- les efforts visant la consolidation budgétaire à travers notamment, l'amélioration des recouvrements fiscaux et la réduction des Ajustements Stock-Flux (ASF) ;
- le respect des procédures d'exécution des dépenses publiques notamment, en ce qui concerne la régularisation des dépenses exécutées selon des procédures simplifiées ou dérogatoires, conformément aux dispositions en vigueur ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI.

Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2023

En %	Indicateurs macroéconomiques en 2023							
	Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Solde budgétaire global, dons compris,	-4,1	-6,7	-5,2	-9,1	-3,9	-5,4	-4,9	-6,7
Taux d'inflation annuel	2,7	0,7	4,4	7,2	2,1	3,7	5,9	5,3
Encours de la dette publique	54,5	55,9	58,1	80,7	51,7	52,0	73,6	66,7
Masse salariale sur recettes fiscales	33,2	43,6	34,5	54,1	52,6	44,6	36,1	37,2
Taux de pression fiscale	12,9	17,9	13,6	8,8	14,7	8,0	18,8	14,6
Taux de croissance du PIB	**6,4**	**3,6**	**6,5**	**5,2**	**4,7**	**2,5**	**4,6**	**6,4**

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2025

L'un des objectifs fondamentaux de l'Union est d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres. Dans ce sens, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a adopté le Traité de l'UEMOA, le 10 janvier 1994, instituant, entre autres, le mécanisme de la surveillance multilatérale. Ce mécanisme a pour objectif principal d'assurer la coordination des politiques budgétaires nationales et leur compatibilité avec les objectifs de la politique monétaire commune, en particulier celui de la stabilité des prix, afin de favoriser une croissance économique forte et durable.

La mise en œuvre du mécanisme de la surveillance multilatérale fondée sur le pacte de convergence, comme dans la plupart des unions monétaires, requiert entre autres : (i) l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, (ii) la production de données macroéconomiques de qualité et comparables, et (iii) le respect de critères de convergence nominaux pour garantir la stabilité du cadre macroéconomique.

En matière d'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, l'UEMOA a adopté, en 2009, une importante réforme visant à adapter son cadre aux normes et pratiques internationales, en vue notamment, de renforcer l'efficacité de la dépense publique et de mesurer la performance de l'action publique. Ainsi, sur les huit (08) textes communautaires régissant le cadre harmonisé, ceux relatifs aux Lois de finances et au Règlement Général de la Comptabilité Publique (RGCP) dans les Etats membres de l'Union encadrent les procédures d'exécution des dépenses et en particulier celles jugées exceptionnelles. Cependant, l'on assiste à des pratiques qui s'écartent parfois des règles d'une bonne gestion budgétaire. Ces pratiques résulteraient des abus dans l'utilisation des procédures exceptionnelles prévues par la règlementation, mais aussi de l'utilisation des procédures non prévues et qui échappent au processus de contrôle des dépenses publiques.

D'un point de vue théorique et selon la contrainte budgétaire de l'Etat, en économie fermée, la variation de l'encours de la dette doit être égale au déficit budgétaire (déficit primaire + intérêts sur la dette). En économie ouverte, du fait des effets de change, la variation de l'encours corrigée de ces effets devrait correspondre au déficit budgétaire. Si tel n'est pas le cas, alors il existe d'autres flux générateurs d'endettement dans le cadre de l'exécution des dépenses publiques qu'il faut expliciter.

L'analyse de la dynamique de la dette et du solde budgétaire global des Etats membres de l'UEMOA fait ressortir, sur plusieurs années, un écart entre la variation de l'encours de la dette publique rapportée au PIB et le niveau du déficit budgétaire en pourcentage du PIB. Cet écart représente un certain nombre d'opérations appelées Ajustements Stock-Flux (ASF). Celles-ci comprennent des opérations hors budget et/ou « en dessous de la ligne » telles que les acquisitions d'actifs financiers, les dépenses extrabudgétaires ainsi que la réalisation de passifs éventuels (passifs conditionnels) et les réaménagements éventuels de dette.

Compte tenu de la nécessité de créer l'espace budgétaire nécessaire à la consolidation et pour conforter la viabilité de la dette publique, la Commission a mené une mission circulaire dans les Etats membres, à l'exception du Mali et du Niger, pour évaluer le niveau des ASF et leurs impacts sur les budgets des Etats.

Cette évaluation a couvert la période 2012-2022 et a consisté à comparer le niveau du déficit budgétaire rapporté au PIB à la variation de l'encours de la dette rapportée au PIB, corrigée des effets de change. L'écart observé a été expliqué en partie par un certain nombre de facteurs dont les effets ont été quantifiés. Il s'agit, entre autres, des dettes garanties et rétrocédées, des intérêts courus non échus, des intérêts capitalisés, des allègements de dette, des arriérés de dette fournisseur et des créances titrisées des banques. L'écart inexpliqué représentant les ASF est estimé à 1,3% du PIB chaque année en moyenne. Ce résultat corrobore celui de l'étude du FMI sur le même sujet. Selon cette étude le niveau des ASF se situerait à 1,5% du PIB sur la période 2019-2022.

Le niveau des ASF pourrait provenir des éléments suivants : (i) le chevauchement des opérations budgétaires pour certaines années, (ii) les dépenses d'urgence et de nécessités impérieuses d'intérêt national non convenablement régularisées, (iii) les différences de champ des opérations de la dette et des statistiques des finances publiques et (iv) les opérations extrabudgétaires.

Outre les dépenses extrabudgétaires qui sont non conformes à l'orthodoxie en matière de gestion des finances publiques, l'existence des ASF pourrait contribuer à remettre en cause l'exhaustivité et la fiabilité des données relatives notamment, au déficit budgétaire et à l'endettement.

Au regard de la situation, la Commission de l'UEMOA a organisé, par visioconférence, la première réunion technique des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) sur les dossiers de la surveillance multilatérale, les 29, 30 avril et 02 mai 2024. Cette réunion a eu pour objet d'examiner les résultats de la mission circulaire et de sensibiliser les experts des Etats membres sur la nécessité de prendre des mesures visant à réduire le niveau des ASF.

Dans ce sens, la Commission conduira régulièrement l'exercice d'évaluation des ASF dans les Etats membres. Des réflexions sont en cours pour intégrer le respect des dispositions communautaires relatives aux procédures d'exécution des dépenses publiques dans la grille d'évaluation de la mise en œuvre des Directives du cadre harmonisé des finances publiques.

En outre, les Etats de l'Union sont invités, entre autres, à mener les actions suivantes :

- veiller au respect des procédures d'exécution des dépenses publiques notamment en ce qui concerne la régularisation des dépenses exécutées selon des procédures simplifiées ou dérogatoires, conformément aux dispositions règlementaires ;
- améliorer le dispositif de collecte et de traitement des données du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), notamment à travers la mise en place d'un système d'information y relatif ;
- poursuivre les travaux d'élargissement et d'harmonisation du champ de couverture de la dette et du TOFE par la prise en compte des données de

l'ensemble du secteur public dans les statistiques ainsi que des passifs conditionnels en poste pour mémoire ;

- prendre les dispositions afin d'éviter les arriérés de paiements ainsi que les opérations de préfinancements des dépenses ;
- poursuivre le renforcement des capacités des cadres en charge de la gestion de la dette publique et des statistiques de finances publiques ;
- réaliser régulièrement un audit de la dette publique ;
- faire régulièrement l'évaluation des ajustements stocks-flux.